

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.50
Trois mois » 3.—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1er Juin 1891, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, Du 1er Juin 1891, ADMINISTRATION. Includes arrival and departure schedules for various stations.

Voir à la septième page, la liste des numéros gagnants de la TOMBOLA de la SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE de la Chaux-de-Fonds.

MARDI 28 JUILLET 1891
La Chaux-de-Fonds

- Brasserie Knutti. — Concert donné par la troupe Ansaldo, mardi 28, à 8 h. du soir.
Union chrétienne des jeunes filles (Demoiselle 73.) — Réunion, mardi 28, à 8 h. du soir.
Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi 28, au local.
Chorale du Sapin. — Répétition, mardi 28, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Frohainn. — Gesangstunde, Dienstag den 28., um 9 Uhr, im Lokal.
Intimité. — Répétition de l'orchestre, mardi 28, à 8 h. du soir, au local.
Orphéon. — Répétition générale, mardi 28, à 8 h. du soir, au local.
Orchestre L'Odéon. — Répétition, mardi 28, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Deutsche Männerchöre. — Gesammtrepetition, Dienstag den 28., Abends 8 1/2 Uhr, im alten Restaurant des Armes-Réunies.
Grande brasserie Barben. — Concert donné par la troupe Elisa Grangier, mardi 28, à 8 h. du soir.
Helvetia (Groupe de chanteurs du Cercle Montagnard.) — Répétition générale, mercredi 29, à 8 1/2 h. du soir, au local. Amendable.
Société de gymnastique d'hommes. — Répétition de chant, mercredi 29, à 8 1/4 h. du soir, au Café Streiff.
Club des Dérames-tot. — Réunion, mercredi 29, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Société d'essorime. — Assaut, mercredi 29, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 29., Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.
Intimité. — Assemblée générale, mercredi 29, à 8 h. du soir, au local.
Société fraternelle de prévoyance. — Assemblée générale réglementaire, mercredi 29, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, mercredi 29, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, mercredi 29, à 8 h. du soir, au local.

Le 25^e congrès de la Ligue de la paix et de la liberté

Dimanche matin s'est ouvert modestement à Paris, dans le salon de son président, le vénérable M. Charles Lemonnier, un des derniers saint-simoniens, le 25^e congrès de la Ligue internationale de la paix et de la liberté.
Il y a vingt-quatre ans environ, le 9 septembre 1867, cette ligue était fondée, à Genève au milieu des acclamations générales.
En effet, à l'occasion de cette solennité, Garibaldi était arrivé à Genève. Les Genevois, sûrement, se le rappellent encore et le voient, vêtu de sa chemise écarlate descendre en voiture la rue du Mont-Blanc, entouré d'une foule immense et dont l'enthousiasme était indescriptible. Du balcon de l'hôtel des Bergues — où lui succéda, peu d'années plus tard, le chaï de Perse — il adressa au peuple une allocution chaleureuse, une allocution qui, d'ailleurs, sentait la poudre et où s'affirmait surtout la belliqueuse préoccupation de rendre Rome à l'Italie. Les circonstances donnaient à ce premier congrès un relief extraordinaire. Des démocrates éminents y étaient accourus de tous les points du monde. On y voyait, à côté de Garibaldi, président d'honneur, des Français; Edgar Quinet, Victor Chauffour, Emile Acolas, Alfred Naquet, Clamageran, J. Barni; des Allemands: Amand Gegg, Karl Grün, Louis Büchner, Eccarius et Philippe Becker; des Italiens, notamment Riboli; des Russes: Bakounine Wyruboff; des Belges: Gustave de Molinari, Adolphe Demeur; des Suisses: James Fazy, Antoine Carteret, le notaire Wessel, Jolissaint, l'historien Amédée Roget; des Anglais, des Polonais, etc., etc.
Le congrès de la paix dura jusqu'au 12 septembre. On sait suffisamment qu'il donna lieu à de violentes discussions et que la politique intérieure genevoise faillit le faire mal tourner. Ce qui ne l'empêcha point, du reste, d'avoir, à chacune de ses séances, de 4 à 6,000

auditeurs et de recevoir plus de 20,000 adhésions.
Chaque année, depuis lors, avec des fortunes diverses, la Ligue de la paix a tenu, dans diverses villes de Suisse, d'Italie et de France, des congrès où elle ne s'est plus bornée à honorer la guerre, mais où elle s'est appliquée à déterminer le caractère pratique de la paix universelle. Elle a fondé un journal, les Etats-Unis d'Europe, qui a exposé la doctrine — car c'est une véritable doctrine que défend la ligue à l'heure actuelle — et qui préconise un système politique consistant, simplement, à « confédérer », sur le modèle de la Suisse ou des Etats-Unis, tous les Etats européens.
Successivement, les hommes qui avaient apporté leur concours personnel et parmi lesquels il convient de citer Victor Hugo, le président d'honneur du congrès de Lausanne en 1869, sont morts ou ont abandonné cette œuvre, la doyenne, croyons-nous, des nombreuses sociétés d'arbitrage ou de paix. Seul, M. Charles Lemonnier lui est demeuré fidèle. Il n'a cessé, depuis l'origine, de participer et, depuis une vingtaine d'années, de présider aux destinées de cette ligue, devenue le principal intérêt de sa vie. Malgré ses quatre-vingt-quatre ans, il aurait présidé le congrès qui s'est ouvert dimanche matin et terminé, sans aucune ostentation, le soir même, en présence d'une vingtaine au plus de fervents, s'il n'avait eu la malechance de se blesser au pied et de se faire condamner par la Faculté à garder le lit, dans la propriété qu'il possède à quelques lieues de Paris.
En revanche, on a eu, dans le modeste salon de la rue de Chaillot, M. Umilta, professeur à l'Académie de Neuchâtel; M. Emile Arnaud, M. de Montluc, et plusieurs dames, notamment Mlle Julie Toussaint, chevalier de la Légion d'honneur, l'infatigable directrice des écoles professionnelles de jeunes filles de Paris, fondées par Mme Elisa Lemonnier. Ce congrès, ainsi constitué, s'est occupé du « droit de conquête » et de la « responsabilité internationale ». Et on pensera sans doute qu'il y a quelque chose de touchant à voir ces opiniâtres et modestes travailleurs attachés à une cause si lointaine et si peu conforme à l'état actuel de la civilisation. (Le Temps.)

La Ligue des paysans

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises de la Ligue des paysans ou Bauerbund, fondée dans le canton de Zurich par le citoyen Keller. Certains journaux l'appellent ironiquement le Bauerkönig, le roi des paysans, en souvenir du malheureux Leuenberg, qui paya de sa tête, au XVII^e siècle, l'insurrection des campagnes bernoises, soleuroises et lucernoises contre le régime de LL. EE. d'alors. Mais ces plaisanteries n'empêchent pas l'idée de faire rapidement son chemin.
Sur douze districts du canton de Zurich, la ligue est complètement organisée dans neuf et elle ne compte pas moins de dix mille membres. En outre, la voici qui trouve également des adhérents dans le canton de Berne.
Dans la réunion d'une société d'agriculture tenue dimanche dernier à Waldegg, près de Berne, M. le conseiller d'Etat Steiger a fait une conférence analysant les écrits de Keller et exposant les divers buts que se propose la ligue zurichoise. Il n'a pas adhéré à toutes ses tendances et y a montré la trace de fâcheux préjugés de classe. Mais il n'en a pas moins salué le mouvement comme salutaire et souhaité qu'il s'étende au canton de Berne.
Il faut, d'après M. Steiger, que les paysans se liguent contre la bureaucratie envahissante. Par l'association, l'union et la solidarité, les travailleurs des villes ont obtenu depuis quelques années de grands résultats. Il ne faut pas les laisser agir seuls, car leurs conquêtes finiraient par menacer les intérêts des paysans. Ceux-ci sont très bien placés pour servir de noyau à la résistance nécessaire contre les visées de l'Etat à l'omnipotence. Ils doivent s'efforcer d'obtenir une réforme de l'impôt, car il

est inique que l'agriculteur paye toujours la même somme quelles que soient ses récoltes. A cet égard, le régime si décrié des dimes était plus équitable.
Les paysans bernois, comme leurs frères de Zurich, doivent également lutter pour la protection douanière de l'agriculture. L'abaissement du taux de l'intérêt, la simplification des mœurs, l'élévation de la valeur éducative à l'école, l'ennoblissement du caractère du peuple.
M. Steiger propose de former une ligue des paysans bernois, décidée à défendre les intérêts de leur classe sociale sans aucune acception de parti politique. C'est sur les cultivateurs, surtout sur les petits, que repose l'Etat. Ils doivent se rappeler au souvenir des pouvoirs publics et exiger qu'on tienne compte de leurs besoins et de leurs vœux.
Après une discussion à laquelle plusieurs orateurs ont participé, la proposition de M. Steiger a été adoptée et une commission constituée, pour étudier les voies et moyens de la faire aboutir pratiquement.

La grève de la boucherie à Narbonne

Narbonne, 23 juillet, 10 h. 45 matin.
Une grève singulière vient d'éclater à Narbonne.
Voici à quel propos: Jusqu'à ce jour, les bouchers et charcutiers de notre ville avaient pu se servir, sans rétribution aucune, de la bascule placée à l'intérieur de l'abattoir. Or, la municipalité a fait savoir hier aux intéressés qu'elle ne laisserait abattre aucune bête à l'abattoir si elle n'avait auparavant acquitté un droit de pesage.
Plutôt que de se soumettre à une décision qu'ils qualifient d'injuste et d'arbitraire, les bouchers et charcutiers ont mis leurs bêtes en fourrière et ont décidé d'actionner la ville. Ce matin il n'y avait presque pas de viande sur le marché. On pense que l'administration supérieure interviendra.

Narbonne, 23 juillet, 3 h. soir.
La grève continue. Les tentatives faites par le préfet pour la faire cesser n'ont pas abouti. Les bouchers persistent à demander le rétablissement de l'ancien état de choses. La municipalité refuse et propose des concessions jugées insignifiantes par les bouchers. Les boucheries sont vides. Le peu de viande portée au marché ce matin a été enlevée. Elle fera demain complètement défaut.
L'autorité militaire a dû faire abattre des bœufs par des soldats pour la nourriture des troupes.
La population estimant que des droits nouveaux auront pour conséquence le renchérissement de la viande est favorable aux bouchers.

Narbonne, 24 juillet, 4 h. 30 soir.
Les bouchers et la municipalité de Narbonne persistent dans leur attitude, la grève continue. Depuis deux jours, la ville est sans viande; on n'a abattu, aujourd'hui, que pour les hôpitaux et la garnison.
La population ne cache pas son mécontentement pour les auteurs de cet état de choses; ce soir, sur la prière de la municipalité, les boucheries de cheval ont consenti à abattre quelques bœufs qui seront vendus demain par leurs soins. Afin d'éviter des incidents pendant l'abatage de ces animaux, l'abattoir a été interdit aux grévistes.
La viande abattue est absolument insuffisante pour la population.

Aussitôt, dit le journal de la chambre syndicale de la boucherie de Paris, que nous avons eu connaissance de ces incidents, nous nous sommes empressés d'écrire à nos confrères de Narbonne pour leur demander des renseignements plus explicites, les priant de vouloir bien nous donner les détails les plus complets sur cette affaire, qui nous semble, en l'espèce, revêtir un caractère général de gravité.
Dans notre prochain numéro nous étudierons la question, afin de bien établir les droits respectifs des municipalités et de la boucherie. Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons que regretter un surcroît de charges pour notre

commerce, dont la situation est déjà si critique, par suite de la cherté continue de la viande.

Nouvelles étrangères

France. — Le Conseil municipal a adopté l'ensemble du projet relatif à l'établissement du chemin de fer métropolitain à Paris.
L'affaire des livres explosifs. — M. Goron, chef de la sûreté de Paris, et les magistrats du parquet de Toulon doivent faire une perquisition au domicile de Henri Vaites, le contrôleur colonial des douanes qui s'est suicidé trois jours après l'envoi des livres explosifs.
Ils doutent néanmoins que Vaites soit le vrai coupable.
D'autre part, l'enquête continue au sujet du médecin de la marine révoqué, qui envoyait, il y a huit ou neuf mois, une lettre de menace à M. Treille.
Amusante histoire. — Du Siècle: Sarah Bernhardt n'est pas française!
Voici qu'un M. J.-H. Keables, vivant à Pendleton, dans l'Orégon (Etats-Unis), a reçu de sa mère, Mme L.-E. Bell, qui habite White-River, dans le comté de Tulare, en Californie, une lettre où se trouve le secret de la naissance, encore peu soupçonnée, de notre grande tragédienne. Celle-ci aurait écrit récemment à Mme Bell pour lui avouer qu'elle était sa jeune sœur, disparue de l'Etat de New-York, il y a trente-cinq ans.
Sarah Bernhardt, au moment où elle abandonna, après une vive querelle de famille, la maison de sa tante, sœur de son père, Mme Mary Finefield, habitant à Rochester (Etat de New-York), avait juste dix ans; elle était du tempérament le plus volontaire et le plus indomptable. Elle a changé de nom pour venir en France, car elle s'appelait vraiment Sarah King, étant fille d'un mouleur en plâtre, d'origine juive-française, nommé Kinsley-King. Sa plus jeune sœur l'a suivie dans cette escapade, qui s'est terminée au conservatoire de Paris, après nombre d'années de détresse.
Les Américains sont dans la joie: ils annexent Sarah, leur incomparable idole.

Allemagne. — Il se confirme que le riche député socialiste Singer a versé 100,000 marks à la caisse de propagande du parti.
Les habitués du théâtre de Kissingen ont eu, le 21 juillet, une surprise: le prince Bismarck est venu assister à la représentation. On sait que l'ex-chancelier ne goûte pas l'art dramatique. Il n'avait pas, jusqu'à ce jour, assisté une seule fois à une représentation, à Kissingen, et pourtant il était venu quinze fois déjà faire une cure dans cette ville. Un artiste de Munich, de passage à Kissingen, jouait le principal rôle dans une pièce du vieux répertoire. Le public redemanda plusieurs fois un couplet de circonstance que l'acteur avait improvisé. A la fin, fatigué, l'artiste s'avança vers la rampe, dit qu'il n'en pouvait plus, que, par conséquent, il ne répéterait plus le couplet, mais qu'en considération de l'honneur si rare qui était fait au théâtre (en disant cela, il montrait du doigt la loge où était assis M. de Bismarck), il ferait entendre indéfiniment un « Vivat ».
A peine eût-il fait cette déclaration que toute la salle se leva et poussa un vivat enthousiaste. Le prince se leva et s'inclina successivement vers tous les côtés de la salle pour remercier le public de l'ovation qu'il lui faisait.
Italie. — Un journal de Naples publie le résumé de l'article que M. Crispi va faire publier dans la Contemporary Review, en réponse aux attaques de la presse française.
Suivant ce résumé, qui a dû être communiqué par M. Crispi lui-même, l'ancien ministre se fait le défenseur du Roi et de la Reine qu'il prétend avoir été attaqués par la presse française. De plus, il revient sur sa marotte, que la France s'est toujours opposée à la conciliation entre l'Italie et le Vatican et que la France se sert du Vatican pour susciter des difficultés à l'Italie. Il dit qu'une des raisons pour lesquelles a été faite la triple alliance a été de garantir l'Italie contre les revendications de la Papauté.

Comme toujours, il termine par des protestations de sympathie pour la France. Si ce résumé est exact, l'article de M. Crispi est une simple réédition des déclarations passées.

Belgique. — La série des fêtes organisées à Bruxelles, par la presse a été clôturée dimanche par un grand tournoi de chevaliers. La fête était organisée dans le superbe cadre gothique de la grande place de Bruxelles, dont les maisons disparaissaient sous les draperies, les bannières et les fleurs. Un soleil superbe faisait scintiller les milliers de bannières des chevaliers tout bardés de fer.

C'est au milieu des acclamations de la foule immense et enthousiaste que les chevaliers ont fait l'essai du « Béhourt » (ou château-fort) et enlevé les gentes dames qui le défendaient à coups de bouquets.

De nombreuses musiques ont exécuté des morceaux de l'époque pendant toute la durée de la fête.

La catastrophe de Saint-Mandé

Une des plus épouvantables catastrophes dont l'histoire mentionne les annales des chemins de fer est arrivée dimanche soir, à neuf heures et quart, en pleine gare de Saint-Mandé, à la porte de Paris.

Il y avait fête sur toute la ligne de Vincennes : fête à Joinville-le-Pont pour un concours de musique, fête patronale à Saint-Mandé. Il en résultait un encombrement extraordinaire dans tous les trains.

De nombreux voyageurs se pressaient sur les quais de la gare : un train était en arrêt sur le point de partir pour Vincennes, lorsque, tout à coup, dans le lointain, on vit apparaître la lanterne rouge d'une locomotive qui se dirigeait sur le train en partance.

Quelques personnes, pour prévenir la terrible collision qu'ils voyaient imminente, crièrent au mécanicien du train : « Partez ! partez ! » Mais celui-ci ne comprit pas ou plutôt n'en eut pas le temps...

Un craquement formidable retentit. C'était un convoi supplémentaire qui tombe sur la queue du train en gare, long de vingt-trois voitures. Les rires ont tout à coup fait place aux cris de douleur, au râle des mourants, aux appels désespérés des blessés. Trois wagons ont été réduits en miettes. Ceux qu'ils contenaient gisent sous des monceaux de bois et de fer. La voie est jonchée de débris informes. Une sinistre lueur éclaire bientôt ce lieu de carnage. La locomotive, en se renversant sur le flanc, communique le feu aux débris amoncelés sous elle. Le feu se propage rapidement aux wagons. Les voyageurs qui ont miraculeusement échappé à la mort se jettent hors des portières. C'est un désordre inimaginable. On se précipite pour porter secours aux blessés, menacés d'être dévorés par l'incendie. On se cherche, on s'appelle, entre parents, entre amis. Dans le premier moment d'effolement, on croit tout perdu ; on exagère les pertes, qui ne sont, hélas ! que trop cruelles ! Tel est le spectacle, la scène d'horreur qu'offrait, hier soir, vers neuf heures et demie, la gare de Saint-Mandé.

Voici les détails de cette catastrophe :

Le train qui se trouvait en gare portait le n° 116, composé de vingt-trois voitures ; il était bondé de monde à tel point même que des voyageurs, qui avaient assisté à la fête de Saint-Mandé — car, par une ironie lugubre, Saint-Mandé était en fête, et toutes les rues étaient, encore lundi matin, gaieusement pavées aux couleurs nationales — et qui vou-

laient s'en retourner à Paris, n'ont pu y trouver place. Un certain nombre d'entre eux se résignèrent à attendre un autre convoi.

Naturellement, comme cela se produit en pareille circonstance, l'entassement des voyageurs dans le train 116 ne s'était pas fait sans protestations et sans bousculades.

Au moment où le train allait enfin partir, tout à coup le train supplémentaire 116 D venant également de Joinville apparaît, allant avec une vitesse encore considérable suivant l'usage adopté depuis l'application des freins Westinghouse qui permettent des arrêts rapides. L'arrivée du train supplémentaire est si brusque et les voyageurs sont si affairés qu'on n'a même pas vu le danger. La machine du train 116 D, qui marchait à reculons, écrase le fourgon et pénètre dans le dernier wagon du train arrêté, qui était un de ces wagons de première classe bas avec impériale close et vitrée, tels qu'ils sont en usage sur la ligne de Vincennes. Ce wagon pénètre lui-même dans celui qui le précède, un wagon de seconde classe, qui, à son tour, enfonce un autre wagon de seconde.

Le foyer des chaudières s'ouvrit et tout le feu se répandit sur les wagons, qui brûlèrent aussitôt. Les voyageurs tués sont pour la plupart carbonisés. Beaucoup de blessés ont les jambes coupées ou des blessures graves ; on craint qu'un grand nombre ne survivent pas. Des scènes déchirantes ont eu lieu ; des familles entières ont disparu. D'autres, composées de cinq ou six personnes, n'ont qu'un seul survivant. La plupart des voyageurs étaient des ouvriers, des employés ou des commerçants qui revenaient d'une partie de campagne.

Jusqu'à trois heures du matin, on a retiré des cadavres.

Le premier moment de stupeur passé, le sauvetage commence. Morts et blessés sont transportés à la mairie.

On raconte des détails navrants : un jeune garçon de 14 ans, les membres inférieurs réduits en bouillie, pleurait sur le corps de sa mère tuée sur le coup et ne voulait pas qu'on l'en arrachât. Plus loin est la machine du train 116 D. Elle est à demi dressée et penchée sur le côté gauche en regardant Paris ; ses roues seules sont brisées.

Le mécanicien et le chauffeur ont été miraculeusement sauvés. Ils s'étaient couchés sur la passerelle de la machine, voyant qu'ils ne pouvaient plus arrêter cette dernière.

*

L'aspect de la mairie de Saint-Mandé, où les cadavres sont exposés, est absolument horrible. Les cadavres, noirs et carbonisés, n'ont plus de forme humaine. Des scènes émouvantes se produisent à chaque instant, lorsque des personnes viennent de reconnaître des victimes.

Il est malheureusement certain que la plupart des morts ont péri par le feu. Quarante minutes se sont écoulées avant qu'il fût possible d'utiliser les prises d'eau et ensuite les trombes déversées sur les voitures incendiées ont noyé des victimes peut-être seulement blessées.

*

Le chiffre officiel des morts, dans la catastrophe de Saint-Mandé, est de 43, dont 31 de reconnus. Le nombre total des blessés, y compris ceux qui ont été compris ceux qui ont été transportés à leur domicile, est de 104.

Le chef de gare de Saint-Mandé dément que la collision se soit produite parce que, par

tinuer son œuvre, qui était, somme toute, la seule satisfaction sans mélange qu'il goûtait cet hiver.

Ses visites à Mme de Gast, leurs rencontres dans d'autres salons, lui laissaient en effet une impression d'amertume et contre la jeune femme et contre lui-même. Il lui en voulait à elle d'être légère coquette, volontaire, et à lui de se laisser prendre et reprendre comme une souris dont s'amuse une jeune chatte. Et, dans ces salons où il la rencontrait, il ne savait pourtant voir qu'elle, il ne s'avisait pas du sens des amabilités dont l'entouraient les mères ayant des filles à marier. Ce pauvre savant était un naïf. Il ne regardait ni à gauche ni à droite, s'obstinant à son idée décevante, assez sensé pour la juger telle, et ayant trop peu de foi en Thérèse pour brusquer une solution en demandant sa main au marquis.

Peu à peu, M. de Vaulgis dut renoncer même à mettre en question cette démarche. Thérèse le traitait comme elle eût traité un académicien de soixante-quinze ans ; là où d'autres se fussent piqués, André fut froissé tout de bon et se le tint pour dit. Quand il en souffrait trop, il tâchait de se consoler en se disant : « Alice n'aura plus sujet de larmes ou d'exil. » Et comme cette nouvelle attitude de la jeune femme coïncida avec l'arrivée à Paris de Raoul de Champorand, il crut son compatriote favorisé à ses dépens. Il n'en était rien. M. de Champorand, qui était venu pour trois mois et l'avait annoncé, vint faire sa visite d'adieu à M. de Vaulgis au bout de trois semaines. Alice s'inquiéta de ses petites amies. Non, rien n'était survenu de fâcheux en Touraine. La tribu prospérait.

Resté seul avec André, M. de Champorand fut plus explicite, quoique avec réserve.

« Mlle Alice me demandait, lui dit-il, si mes nièces s'amusaient toujours à ces ronds qui lui plaisaient tant l'été dernier. Je vais m'en assurer tout de suite et chanter avec elles que les lauriers sont coupés. » Dois-je vous en féliciter ?

— Moi ! je ne fais pas provision de fagots. J'aurais trop peur de mettre le feu à ma maison, fit André, qui ne savait s'il devait rire de l'air faussement léger avec lequel ce bon gros garçon attendait cette réponse.

— Sérieusement ?

— Sur ma parole.

— Alors je n'y comprends rien, dit Raoul qui ne partit pas sans lancer une diatribe contre ce Paris qu'il avait jusqu'alors tant aimé.

suite d'une discussion engagée avec voyageur, il aurait laissé trop de temps s'écouler avant de donner le signal du départ.

Le train 116, a-t-il ajouté, qui était en gare, était protégé par le disque et le sémaphore.

Le mécanicien du train qui a tamponné déclara avoir serré son frein à temps, mais le frein n'a agi que sur les quatre premiers wagons par suite d'une détérioration.

Suivant le parquet, la responsabilité de la catastrophe est imputable au sous-chef de la gare de Vincennes, qui a laissé partir le train supplémentaire sans s'assurer si la voie était libre. Toutes les victimes actuellement connues résident à Paris.

Chambres fédérales.

Séance de lundi 27 juillet 1891.

CONSEIL NATIONAL. — La séance est ouverte à trois heures et quart par le président M. Lachenal. Les bancs sont peu garnis. Beaucoup d'absences excusées, parmi lesquelles celle de M. Ador, pour cause de santé, pour toute la session.

Le président consacre quelques paroles au souvenir de M. Pfenninger, député de Zurich au Conseil des Etats, mort depuis la dernière session.

Le bureau est confirmé dans ses fonctions à une grande majorité.

MM. Brunner et Comtesse rapportent sur la votation populaire concernant l'initiative. L'assemblée constate formellement le résultat affirmatif du vote. Les rapporteurs ont exprimé leur regret au sujet de la faible participation au scrutin et émis l'avis que des votations constitutionnelles de cette importance ne devraient pas avoir lieu en été.

Le projet de loi d'application proposé par la commission unanime sera discuté demain.

M. Paschoud proposera l'ajournement jusqu'en décembre.

CONSEIL DES ETATS. — Le président, M. Gottschalk, prononce l'éloge de M. Pfenninger, député de Zurich, décédé, dont il célèbre le caractère sympathique, le grand savoir et la loyauté.

Le Bureau est confirmé au scrutin secret.

Le Conseil fédéral annonce le dépôt de deux nouveaux objets, savoir la ratification des deux lois constitutionnelles de Genève et l'arrêté pour assurer la mise en vigueur de la loi sur la poursuite pour dettes.

M. Pictet conteste que l'on puisse constitutionnellement introduire de nouveaux objets dans une session extraordinaire convoquée dans un but déterminé sur la demande de 40 députés. Mais l'opinion contraire l'emporte par 20 voix contre 14. La priorité pour ces deux objets est attribuée au Conseil des Etats.

Chronique suisse

Nos recrues. — Une conférence d'experts fédéraux a eu lieu les 11 et 12 de ce mois à Neuchâtel pour s'occuper du mode d'examiner les recrues, afin de lui assurer partout les mêmes règles.

A ce sujet, il est constaté que la marche progressive ou rétrograde des bons résultats dépend de la fréquentation scolaire, aussi bien des écoles primaires que des écoles supérieures, et, en second lieu, des efforts que font les cantons en vue de l'instruction préparatoire des recrues.

L'ordre du jour amène la motion Hochstras-

XXXV

La maison de M. Richard Tresslies était celle où André allait le plus fréquemment depuis qu'il s'était imposé de ne plus voir Thérèse qu'une ou deux fois par semaine. C'était un de ces salons qu'on peut comparer à ces ports francs où abordaient fraternellement autrefois les navires de tous pavillons. M. Tresslies était plus qu'un cosmopolite ; c'était un électrique, et toutes les renommées, pourvu qu'elles fussent nettes de tare, paraissaient à leur temps chez lui.

André avait vu là de fougues adversaires politiques s'étonner de s'être entendus au cours d'une causerie fortuite, quand, un hasard les ayant séparés entre deux tasses de thé, chacun d'eux s'était informé du nom de son interlocuteur. Le premier avouait alors, naïvement, qu'il n'aurait pas cru qu'un démagogue pût être aussi bien élevé ; le second s'accusait d'avoir cédé aux préventions vulgaires en attribuant un esprit étroit et mesquin à tous les défenseurs des traditions anciennes. La plupart du temps, on se calomnie mutuellement parce qu'on s'ignore.

Les artistes aussi avaient droit de cité chez M. Tresslies ; on entendait chez lui des compositions musicales dont il avait la primeur avant le public, et sa galerie de tableaux offrait, à la suite de toiles anciennes qui n'auraient pas départi un musée, une collection d'œuvres modernes témoignant de la sûreté de son goût.

Pour être hospitalière, cette maison n'était pas banale, et les diners qui précédaient ces réunions hebdomadaires ne réunissaient, d'habitude, qu'une douzaine de convives. André était invité de fondation, et ne manquait guère un dîner, pour ne pas s'attirer les reproches quasi maternels de Madame Tresslies.

Le soir d'avril où Raoul de Champorand vint lui faire ses adieux, André rompit ce pacte hebdomadaire par pure charité pour ce pauvre garçon, qu'il se plut à garder avec lui, trouvant plaisant d'avoir à le consoler d'une déception qui leur était commune.

Il était dix heures et demie, lorsque M. de Vaulgis reçut, sur les doigts, ce petit coup d'éventail par lequel M^{me} Tresslies se vengeait de son inexactitude :

« Ce n'est pas seulement moi qui vous en veux ce

ser et Decurtins, présentée dans la dernière session du Conseil national. Voici dans quel sens la conférence a pris la résolution d'exposer son point de vue au département militaire fédéral :

1^o Pour ce qui concerne la suppression des connaissances civiques du programme des examens de recrues, les experts sont d'avis qu'une telle mesure équivaldrait à un pas rétrograde, fatal à tout le domaine de l'instruction publique en Suisse.

2^o Les résultats des examens de recrues démontrent que le degré d'instruction exigé dans ces examens n'est pas trop élevé et n'est généralement pas en contradiction avec l'état actuel de l'instruction primaire de la jeunesse suisse.

3^o Les experts ne peuvent prendre en considération, dans sa forme générale, le postulat tendant à tenir compte des différences qui existent entre les villes et les campagnes, comme aussi entre les diverses conditions professionnelles, etc. Ils sont obligés de s'en tenir strictement au règlement qui leur a été imposé. Toutefois, les sujets de composition, les problèmes et les questions ne seront, autant que possible, adaptés, comme par le passé, qu'aux domaines de la vie civile qui sont en corrélation intime avec la profession et la condition sociale des jeunes citoyens suisses.

Fête de Schwytz. — Les invités officiels à la fête de Schwytz sont au nombre de 600. Le cortège se rangera dans l'ordre suivant : Conseil fédéral, Tribunal fédéral, Conseil national, Conseil des Etats, comité central des fêtes du centenaire, corps diplomatique, ministres plénipotentiaires et consuls suisses à l'étranger, délégations de l'armée suisse, des cantons, des universités, de vingt-six sociétés, des étudiants, comité d'organisation.

Sept cents figurants, dont deux cents chanteurs, prendront part à la représentation du *Festspiel*, qui sera donnée dans un amphithéâtre contenant 10,200 places et d'où la vue s'étend sur la perspective des Alpes et du lac des Quatre-Cantons. En cas de beau temps, la répétition générale aura lieu le mercredi 29 juillet, à une heure.

Pour les logements privés ou par dortoirs, s'adresser au comité des quartiers, à Schwytz. Les logements par dortoirs sont à des prix très modiques.

— Nous apprenons avec plaisir que les conservateurs lucernois n'ont pas cédé au premier mouvement d'indignation qui les portait à s'abstenir des fêtes du centenaire. C'est, du moins, ce que déclare formellement leur organe principal, le *Vaterland*.

On annonce, d'autre part, que le président du gouvernement tessinois, M. Soldati, se rendra en tout cas à Schwytz.

Nouvelles des cantons

BERNE. — Le magistrat de la ville de New-Berne, dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, a accepté l'invitation qui lui avait été adressée par les autorités bernoises d'assister aux fêtes du 15 août. Il vient de répondre par une lettre très flatteuse annonçant le départ de six délégués. Ces hôtes prendront rang parmi les invités d'honneur de la ville de Berne.

New-Berne fut fondée en 1710 sur un terrain appartenant au baron Christophe de Grafenried.

— Le Bernerhof héberge en ce moment une famille américaine qui a entrepris son tour d'Europe à la mode d'autrefois : en chaise-poste. L'immense véhicule, attelé de cinq

soir, lui dit-elle ; M. Tresslies vous attendait de bonne heure. Il a une communication à vous faire. Restez le dernier ; nous avons trop de monde aujourd'hui pour qu'il puisse s'esquiver avec vous dans son cabinet.

On faisait de la musique ce soir-là, et un prélude d'instruments empêcha M. de Vaulgis de questionner Mme Tresslies. Il sourit en songeant au temps où un avertissement analogue lui annonçait que son vieil ami allait l'introduire, en qualité de médecin, dans une nouvelle maison où il le recommandait comme savent le faire les Anglais, et il se retira sur la pointe du pied, pour aller écouter la musique de plus loin. C'était son goût d'aimer les sonorités épurées par la distance de leurs vibrations les plus intenses.

Il salua au passage bien des figures connues, et aperçut entre autres le marquis de Canday occupé à examiner un collier d'énormes saphirs qui s'étaient sur la poitrine d'une dame fort décolletée. La dame était une Anglaise fort laide et assez vieille ; sa nationalité expliquait seule l'intrépidité avec laquelle elle montrait sa structure frêle et un peu rabougrie ; elle n'avait donc rien qui attirait le regard, si ce n'est cette profusion de pierres.

« Je gage, se dit André, que le marquis songe aux mines qu'exploite le comte Faustin, non pas pour se féliciter de la fortune de son fils, — il n'a certes pas de si basses préoccupations, — mais il doit faire à ce sujet un rêve paternel. Faustin, devenu riche, reviendra, et, s'il tente une réconciliation, le marquis se promet de le prendre au mot. Il a trop souffert de sa propre rigueur. »

André ne se trompait pas ; le marquis voyait dans le bleu profond de ces gros saphirs la dernière scène de l'Enfant prodige, revue et corrigée pour s'accommoder aux mœurs modernes, d'après lesquelles les fils s'obstinent à garder leurs avantages à l'égard des pères.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 44

LE PROCÈS DE L'ABSENT

PAR S. BLANDY

Son amour n'allait pas irrésistiblement vers Thérèse, et il dépendait de la jeune femme d'attirer ou de décourager son adorateur. La mesure de son attention pour lui était celle de l'émotion d'André. Jouait-elle, devant lui, avec d'autres hommes ce jeu de la coquetterie qui irrite les jaloux et pique d'émulation les vaniteux, M. de Vaulgis se sentait de glace et, quelque coiffure que portât la jolie veuve, il voyait briller dans les tresses de ses cheveux châtains la symbolique plume de paon. Dans ces moments, il donnait raison aux répugnances d'Alice et s'en retournait chez lui relire la lettre de la comtesse à Mlle de Canday, pour voir ce que doit être une femme à qui un honnête homme peut confier sa vie et son honneur.

Il y eut entre eux tout l'hiver des alternatives d'attente presque complète et de bouderies. Thérèse aurait voulu que M. de Vaulgis abandonnât toute étude, courût le monde comme elle, et elle ne s'engageait à rien en échange de ces sacrifices. André était prompt à toutes les concessions qui le rapprochaient de la jeune femme, mais il ne pouvait, pour lui plaire, devenir un homme frivole. Ses premiers travaux avaient eu l'honneur d'une lecture à l'Académie des sciences ; le monde savant s'était intéressé à ses recherches et attendait qu'il les complût ; il devait aux encouragements reçus de con-

chevaux, est divisé en trois parties : siège devant pour les cochers, impériale derrière pour les domestiques, hommes et femmes ; au centre, vaste compartiment pour la famille.

BALE. — Le comité de secours de Mönchenstein a reçu jusqu'à ce jour des dons pour une valeur totale de 28,592 fr., dont 10,000 fr. du Jura-Simplon et autant du Nord-Est français.

Nous dirons à ce propos que, d'après le rapport de la direction du J.-S., du 10 juillet, les dégâts sont évalués à 110,000 fr.

Chronique neuchâteloise

Hauts-Geneveys. — Le téléphone est installé depuis samedi dans cette localité. L'appareil a été mis à l'essai et fonctionne parfaitement.

Il reste encore quelques localités du Val-de-Ruz qui sont privées de cet utile moyen de communication ; plusieurs d'entre elles se proposent, dit-on, de se relier à bref délai au réseau existant.

Chronique de l'horlogerie

Distinction. — On lit dans les *Alpes*, journal d'Ancey, l'entrefilet ci-dessous, qui fera plaisir aux nombreux amis et connaissances de M. Passy à La Chaux-de-Fonds et dans la région horlogère :

M. Passy, fabricant d'horlogerie à Thônes, vient de recevoir les palmes d'officier d'Académie. Cette décoration fait le plus grand plaisir dans la localité ; car personne n'ignore que cet intrépide industriel est intelligent et laborieux, que c'est lui-même qui a créé le mécanisme et l'outillage perfectionnés de ses ateliers, que ses pièces d'horlogerie renommées sont exposées dans tous les pays, et qu'il fait vivre un grand nombre d'ouvriers.

Il a obtenu plusieurs récompenses et une médaille d'or à l'Exposition de 1889.

Conseil général de la commune de La Chaux-de-Fonds

Séance du jeudi 25 juillet 1891, à 5 h. du soir, à l'Hôtel-des-Postes.

Présidence de M. Arnold Robert, président.

(Suite.)

MM. Mathys et M. Baur donnent des renseignements sur les démarches qui ont été faites auprès des intéressés, et sur la nécessité qu'il y a à ce qu'une décision soit prise au plus tôt. M. Baur trouve le délai fixé à quinze jours pour l'affichage du plan trop long et il propose de le réduire à huit jours, en sorte que le délai d'opposition expirerait le 1^{er} août prochain, si le règlement ne s'y oppose pas.

M. Mathys déclare que le délai pour l'affichage n'est fixé par aucun article de règlement.

M. Fritz Robert est étonné de cette réponse, car il a toujours cru que le délai était déterminé par le règlement. Dans l'espèce il s'agit de l'ouverture d'une nouvelle rue, et, par conséquent, il doit y avoir des délais fixés pour les oppositions qui peuvent être formulées.

M. H. Mathys répète ce qu'il a déjà dit. En outre, une partie du plan a déjà été affichée dernièrement, pendant une quinzaine de jours, pour permettre aux intéressés de faire valoir leurs motifs d'opposition et c'est précisément parce que plusieurs propriétaires ont déclaré ne pas pouvoir l'accepter que ledit plan n'a pas été présenté au Conseil général. Dans ces conditions, le plan présenté est connu, ceux qui songent à y faire opposition savent à quoi s'en tenir, en sorte qu'il n'y aurait aucun inconvénient à réduire le délai d'affichage.

M. Léon Gallet appuie les conclusions du Conseil communal et votera le délai de quinze jours. Il profite de l'occasion qui lui est offerte pour annoncer qu'il a l'intention de déposer une proposition tendant à l'élaboration d'un plan des environs.

La discussion générale étant close, il est passé à l'adoption des articles de l'arrêté.

Art. 1^{er}. Adopté.

Art. 2. M. A. Grosjean propose de réduire le délai d'opposition à dix jours.

M. M. Baur se rallie à cette proposition qui est adoptée.

Les articles 3 et 4 ne soulèvent aucune observation, puis l'arrêté est voté dans son ensemble, avec la modification proposée par M. Grosjean à l'art. 2.

M. Ed. Reutter fait remarquer que lors de l'adoption du plan modifié pour la rue Jaquet-Droz, il a été décidé que le délai d'affichage était fixé à trente jours qui expirent fin courant, tandis que les publications n'ont paru qu'hier dans les journaux.

M. Fritz Robert-Ducommun, secrétaire communal, répond que les avis ont été publiés il y a déjà plusieurs jours et non hier seulement.

M. Jules Breitmeyer fait remarquer que les publications tardives reculent d'autant la date pendant laquelle les oppositions peuvent se produire valablement.

(A suivre.)

Chronique locale

Fête du six centième anniversaire de la Confédération. — La Commission des décors ne disposant que d'un budget restreint, a décidé de prier les congrégations religieuses de notre localité de bien vouloir pourvoir elles-mêmes aux décors de leurs temples respectifs ; ceci en réponse aux demandes qui lui ont été faites de divers côtés à ce sujet.

Les sociétés locales qui pensent prendre part, avec bannières, au grand cortège du 2 août, sont instamment priées de s'annoncer, au plus tard, jusqu'à mercredi soir 29 courant, à M. Paul Berthoud, vice-président de la Commission du cortège, rue du Progrès 51.

Les colporteurs et marchands forains qui désiraient vendre leurs marchandises sur l'emplacement de la fête les 1^{er} et 2 août doivent être munis d'un permis de vente qu'ils peuvent se procurer chez M. Georges Dubois, négociant, Place de l'Hôtel-de-Ville.

Voici l'itinéraire du cortège le dimanche 2 août :

Réunion :

a) Les enfants sur les terrasses des Collèges ;

b) Les sociétés sur la place de l'Ouest en 3 colonnes, front contre le Locle.

Les trois musiques formant têtes de colonnes :

1^o Les Armes-Réunies, à l'angle des rues de l'Ouest et Jardinière ;

2^o La Fanfare Montagnarde, sur la rue de l'Ouest vis-à-vis de la maison Faivret ;

3^o La Fanfare du Grütli, à l'angle des rues du Parc et de l'Ouest.

Défilé du départ :

Rues : Jardinière — de l'Avenir — Léopold Robert — Place Hôtel-de-Ville — Fritz Courvoisier — Cure — Balance, — Versoix — Bel-Air.

Défilé du retour :

Rues : de Bel-Air — Demoiselle — Pré — Place-Neuve — Balance — Place Hôtel-de-Ville.

L'ordre d'après lequel les sociétés seront placées dans le cortège, sera fixé jeudi à 1 heure.

Voici l'itinéraire de la retraite du 1^{er} août :

Réunion Place de l'Hôtel-de-Ville.

Défilé par les rues de l'Hôtel-de-Ville, de la Chapelle, de la Place d'Armes, Fritz Courvoisier, de la Balance, du Puits, du Sentier, de la Demoiselle, de l'Ouest, de la Paix, de l'Abeille, de la Serre, du Pré et Rue Neuve, Léopold Robert, du Roulage, Daniel Jean-Richard, du Casino, Jaquet-Droz, de l' Arsenal, du Grenier et Place de l'Hôtel de Ville.

Les sociétés de gymnastique, en costumes et accompagnées de leurs bannières, prendront part à cette retraite, qui sera certainement saluée sur son passage par de nombreux feu de Bengale.

Le comité d'organisation a décidé qu'une collecte générale sera faite, dimanche après-midi, pendant les réjouissances, sur la place de fête, et il ne doute pas de l'empressement de notre population toute entière à y participer.

Le produit de la collecte sera réparti, par parts égales, entre la *Bonne-Oeuvre*, le *Dispensaire*, et l'*Etablissement des jeunes garçons*.

Un comité spécial est constitué, à la demande du comité d'organisation, pour prendre en mains la direction de cette collecte.

Bal populaire. — En réponse à celle que nous avons publiée hier, nous recevons les deux lettres suivantes :

Comme il n'y a pas de fête dans le canton de Vaud sans bal champêtre, je ne suis pas surpris qu'un bal populaire soit proposé à l'occasion des fêtes des 1^{er} et 2 août. Ce qui m'a étonné, c'est l'idée de faire une quête « à domicile » pour couvrir les frais, car j'ai vu partout les danseurs payer une entrée ; je crois qu'il ne faudrait pas compter sur les habitants des maisons voisines pour couvrir ces frais là, beaucoup préféreraient pouvoir dormir tranquillement.

Je propose donc un bal champêtre.
Un habitant de la place du Marché.

Ayant assisté à la Fête de gymnastique de Genève, j'ai pu voir, dans différents quartiers, des bals organisés sur les places, comme celui proposé dans l'*Impartial* d'hier, et ainsi que grand nombre de personnes, j'en ai gardé un excellent souvenir.

Aussi, j'appuie fortement cette idée, quoique n'étant pas partisan de la quête à domicile. Un commerçant de la place Neuve pourrait recevoir les souscriptions volontaires, afin que tout ne soit pas à la charge des habitants du quartier, et le soir une ou plusieurs

quêtes pourraient être faites parmi les danseurs au profit de la Société d'embellissement, par exemple.

Un abonné.

Il nous paraît qu'un bal populaire tel que le prévoient ses promoteurs serait vraiment fort pittoresque, et sortirait de tout ce dont on a l'habitude en fait de fêtes publiques. Mais il nous semble aussi que les participants devraient, si ce projet prend corps, avoir à cœur de couvrir eux-mêmes, ne fût-ce qu'en donnant quelques sous, les frais de l'entreprise, sans faire appel aux habitants du quartier autrement qu'en les invitant à placer à leurs fenêtres des lanternes vénitiennes. Peu importerait, après cela, qu'il y ait quête le soir ou souscription à l'avance, et, quant à l'excédent de recette, il ne manque pas d'œuvres auxquelles il pourrait être adressé.

Reste à savoir si l'idée elle-même est réalisable : à ses adeptes à s'en assurer.

Orgues de l'Eglise nationale. — Le Comité du Fonds des orgues de l'Eglise nationale adresse aux souscripteurs du Fonds l'appel suivant :

« Chers souscripteurs,

Il est un fait que nous jugeons nécessaire de porter à votre connaissance, c'est que les souscriptions pour le « Fonds des orgues » ont diminué de 400 francs pendant l'année écoulée.

C'est avec peine que nous constatons cette diminution. Si nous en recherchons la cause, nous croyons la trouver d'abord dans la pensée que nous possédons l'argent nécessaire pour payer intégralement le coût de l'orgue neuf et les réparations de l'ancien qui sera utilisé pour le futur temple de l'Abeille. Or, cette pensée est inexacte. Pour faire face à toutes ces dépenses, votre concours nous est encore indispensable, au moins durant l'année courante.

Peut-être aussi cette diminution est-elle due à l'indifférence qui parfois, même pour les meilleures choses, succède à un entraînement généreux ? Si cela était, nous en serions plus peinés encore. Est-ce que tout ce qui se rattache à notre chère Eglise nationale ne mérite pas d'exciter l'intérêt et le zèle soutenu de tous ses membres ? — Oui, certes. — Eh bien ! l'entreprise des orgues, comme toute autre relative au développement et au progrès de notre Eglise, ne peut réussir sans la coopération de tous, et cette coopération est pour tous un devoir.

En conséquence, nous venons, chers souscripteurs qui nous êtes restés fidèles jusqu'à présent, vous prier de ne point vous lasser. Quant aux membres qui ont cessé de verser leur souscription, nous les supplions de se faire inscrire à nouveau.

Enfin, nous saisissons cette occasion pour inviter tous ceux qui n'ont encore rien fait en faveur de nos orgues, de vouloir bien nous donner quelque témoignage de leur bienveillance et de leur générosité. Ce sera pour nous un encouragement.

La Chaux-de-Fonds, le 27 juillet 1891.

Au nom de la Société du Fonds des Orgues :

LE COMITÉ. »

Fête champêtre du Grütli. — On nous écrit :

Beaucoup d'animation, d'entrain, de vie à la fête champêtre des Combettes organisée par les sociétés du « Grütli romand et allemand.

La *Fanfare du Grütli* a joué ses plus beaux morceaux. C'est vraiment réjouissant de voir les progrès que fait cette fanfare.

Danse, tir, jeux, tout a très bien réussi.

La Société de chant allemande a exécuté deux des plus beaux morceaux de son répertoire, qui, ont été très goûtés des amateurs.

L'on comptait sur le champ de fête plus de 3,000 personnes ; chacun s'en retire chez soi le cœur content et se réjouissant d'avance de la prochaine.

Il a été fait une quête pour soutenir la grève des ouvriers serruriers, qui a produit plus de fr. 50.

Suicide. — On a procédé hier après-midi, près des Rochettes, à la levée du corps de M. Félix Dubois, citoyen bien connu de notre ville, qui a été trouvé pendu à un arbre.

Bienfaisance. — La Société du Dispensaire a reçu avec reconnaissance de Mme S. R. un don de fr. 20.

Extraits de la Feuille Officielle du canton de Neuchâtel.

Réhabilitation.

Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a prononcé la réhabilitation de Wyss, Frédéric, quand vivait cafetier à la Chaux-de-Fonds, décedé à Albüren, canton de Lucerne, dont la faillite avait été prononcée le 11 mai 1869.

Citations édictales.

Les nommés Jacot Guillardmod, Paul-Numa, et Othilie Jacot Guillardmod née Bouverot, sans domicile connu, prévenus de violation de leurs devoirs de famille, ont été condamnés par défaut, par le tribunal correctionnel de la Chaux-de-Fonds, le premier à quinze mois et la seconde à une année d'internement au Devens et solidairement aux frais liquidés à fr. 65⁰⁰/35.

Le nommé Betschen, Christian, vannier, sans domicile connu, prévenu de contrevention à la loi fédérale sur les épizooties, a été condamné par défaut, par le tribunal de police du Val-de-Ruz, à dix francs d'amende et aux frais.

Publications matrimoniales.

Le sieur Arnold Mathez, fabricant d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en divorce qu'il a formée devant le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds contre dame Marie Mathez née Luthy, au dit lieu.

Publications scolaires.

Les places suivantes sont à repourvoir à Neuchâtel :

Instituteur de la IV^e classe de garçons. Traitement : fr. 2000. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 24 août. Examen de concours : sera désigné ultérieurement.

Institutrice de la 1^{re} classe de jeunes filles à Serrières. Traitement : fr. 1200. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 24 août. Examen de concours : sera fixé ultérieurement.

Institutrice de la 2^e classe mixte à Serrières. Traitement : fr. 1200. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 24 août. Examen de concours : sera fixé plus tard.

Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 10 août, à M. Alexis Roulet, inspecteur.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 28 juillet. — (Dépêche particulière.) — Le Conseil fédéral a décidé ce matin à une grande majorité de commencer aujourd'hui même la discussion sur la Loi fédérale concernant le mode de procéder pour les demandes d'initiative populaire et les votations relatives à la révision de la Constitution fédérale.

Le Conseil des Etats, qui n'a pas de séance aujourd'hui, traitera demain :

1^o La vérification des élections du 5 juillet écoulé.

2^o Arrêté fédéral sur la poursuite pour dettes, et

3^o Révision constitutionnelle de Genève.

(Service télégraphique de L'IMPARTIAL.)

Paris, 28 juillet. — Le nombre de cadavres qui n'ont pas été reconnus à Saint-Mandé est de 15.

Berlin, 28 juillet. — A l'élection de Memel, le candidat socialiste a une forte avance. Il s'agit d'élire un successeur à M. de Moltke au Reichstag.

Rome, 28 juillet. — Des perquisitions ont eu lieu à Côme à l'imprimerie et lithographie Fustinoni, et on y aurait trouvé des plans de défense du port de Gènes.

NOUVELLES MARITIMES

Le paquebot rapide français *la Normandie*, parti du Havre le 18 juillet, est bien arrivé à New-York le 26 juillet à 11 heures du matin. 14602-22

I. LEUENBERGER ET C^{ie}, BIENNE (Bielerhof), Agence générale maritime.

Représentants : MM. Ch. JEANNERET, à NEUCHÂTEL ; J. STUCKI, à LA CHAUX-DE-FONDS.

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS

actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS

à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :

Liste dressée Mardi 28 juillet, à 5 h. soir :

Hauser, Paris. — Pollack, Vienne. — Parfowy, Bruxelles.

Ce qui fait le succès

toujours croissant du *Cognac ferrugineux* de W. BECH, pharmacien, et le motif pour lequel tous ceux qui l'ont utilisé le préfèrent aux autres produits de ce genre, c'est sa préparation soignée, à l'aide de matières de qualité supérieure et qui en fait le plus efficace et le meilleur des fortifiants et reconstituants en général pour toutes les personnes faibles, anémiques, convalescentes, etc.

Fr. 2⁵⁰ le demi-litre, 5 fr. le litre. 4536-14^o
En vente à la Pharmacie W. BECH, Place Neuve, La Chaux-de-Fonds, et dans toutes les pharmacies.

Pour 4 fr. 50

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant à fin décembre 1891, franco dans toute la Suisse.

Les nouveaux abonnés recevront, sur leur demande, ce qui a déjà paru du beau feuilleton bi-hebdomadaire en cours de publication :

LES PARIAS DE PARIS

par Raoul de Navery.

MILITAIRES. Voulez-vous être préservés de l'humidité des pieds ? N'oubliez pas d'emporter dans votre trousse une boîte de la célèbre

Corio - Méléine

enduit préservatif pour la chaussure, qui la rend souple et imperméable, empêche l'action du soleil et de l'eau, ainsi que la corrosion de la neige.

Cette composition sert également à l'entretien des armes en les frottant avec un morceau de laine très légèrement imbibé.

La Corio-Méléine a été adoptée en France par le Ministère de la guerre.

Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds : Librairie et papeterie A. COURVOISIER, rue du Marché 1.

VARIÉTÉS

AU PAYS DES GIFLES

J'arrive de là-bas, du Midi. Les poètes du Nord vous diront que dans cette contrée tout est caresses du soleil. Merci !... qu'ils y aillent, ils m'en diront des nouvelles.

En deux mots, voici l'histoire de mon voyage au pays du tendre... et du solide.

Orphelin et sans le sou, le début est pathétique comme vous voyez, mais possédant un nom assez chic — je m'appelle Florentin de la Turluraine, mes ancêtres devaient être très folichons — je résolus enfin de me donner des héritiers authentiques. Mon vicaire de la Turluraine me suis-je dit, il faut te marier avec une jolie dot et la fille après. Je vais trouver mon notaire — ou dit mon notaire comme on dit mon tailleur, sans en avoir précisément un — et lui fais part de mes nobles intentions.

Mon notaire, un ancien viveur qui lança mon père et qui le ruina, me dit paternellement :

— Très bien, jeune homme, quoique friant la cinquantaine...

— Mais toujours ingambe, ajoutai-je vivement.

— La chose ira sur des roulettes. J'ai votre affaire. Une jeune fille du Midi.

— Ah !... du Midi ? pays chaud !... Son âge ?...

— Dix-huit ans, et appétissante.

— Oh ! oh !... fis-je soucieux.

— Eh quoi ! vous faites le difficile ?

— Moi, pas du tout, au contraire, je jubile !

— A la bonne heure ! Cette jeune personne, fille de parents doux et paisibles, comptera à son nouvel époux, le jour du mariage, cent mille francs. Son père, propriétaire dans la Crau, est un madré qui a gagné sa fortune en faisant le toréador improvisé à toutes les courses de taureaux de l'endroit. Un argent crânement gagné, comme vous voyez. Le père Michel veut pour sa fille un parisien pur sang, connaissant les coins de la capitale comme sa poche, afin d'être piloté par son gendre en ses visites à Paris.

— Je comprends, fis-je en clignant de l'œil, le beau-père est folâtre. Dame ! un ancien toréador !...

J'accepte. Le père, la fille et la dot me vont comme un gant, quant à la belle-mère, on la soignera,

On négocia l'affaire.

Et me voilà en route, ou plutôt à la gare. Le train était bondé. Mon wagon allait éclater tellement nous étions entassés dans les compartiments. Dans le mien, les dames étaient en majorité. Une gentille petite femme entre autres, à l'air câlin, était à mes côtés et semblait s'impatienter d'attendre le départ du train, ayant hâte sans doute d'arriver je ne sais où.

Un gros monsieur, type méridional, un marseillais pour sûr, commença par tuer le temps en bourrant une énorme pipe qu'il avait tirée de sa sacoche. Ces dames se regardèrent avec terreur. Moi, je commençais à manifester, silencieusement, mon

indignation, mais le gros monsieur à la figure pleine et réjouie, sans remarquer les visages consternés de ses compagnons de route, battit le briquet et alluma sa pipe culottée.

Tout le monde haletait. Et le rustre fuma. Mais, chose étrange, l'horrible fumeur ne rejetait point la fumée qu'il aspirait. Et Dieu sait s'il humait avec fracas.

C'était le reniflement d'un phoque en goguette.

Cependant, cette inconvenance était impardonnable, et comme j'étais seul de mon espèce, un Turluraine ! dans le compartiment, je commençai à prendre mon courage à deux mains et... poliment, je fis observer au gros monsieur que...

Il ne me laissa pas achever. Il ôta son fourneau de la bouche, me regarda d'un air narquois, puis, se penchant à la portière et comme s'il prenait son élan, il souffla au dehors, avec un bruit sonore, toute la fumée qu'il avait absorbée.

Le jet fut si violent que le train partit aussitôt comme un éclair.

Nous arrivâmes à Avignon avec 7 heures 42 d'avance.

Parbleu ! avec un Marseillais dans le train et le mistral en poupe la chose n'était pas extraordinaire. Avec les gens du Midi il faut s'attendre à tout.

Avignon, c'était ma destination. Personne naturellement à la gare,

Sept heures 42 minutes d'avance, pensez-donc !

Et pour attendre patiemment mes beaux-parents qui devaient venir me recevoir à mon arrivée, j'engageai conversation, au buffet, avec la petite dame du compartiment qui avait sommeillé sur mon dos pendant tout le temps du trajet, et qui devait s'arrêter, elle aussi, à Avignon.

Elle attendait également qu'on vint la chercher.

Nous causâmes, Nous nous plumes. Nous nous comprimés.

Elle revenait en cette ville où elle était née pour se refaire le tempérament, abimé par cette vie surchauffée de Paris.

Pauvre petite femme, va !

Je susais un instant pour respirer l'air, car ce tête-à-tête, sous le ciel du Midi, m'avait suffoqué. Je commençais à battre la compagnie.

J'ai le cœur si sensible !

Une heure après, calme et sérieux, je revins. Le moment approchait où ma nouvelle famille allait me serrer dans ses bras.

Je retrouve la petite dame, qui m'avait donné tout à l'heure des fourmis dans le dos, en train de boire un verre d'orgeat avec un petit bout d'homme, à la figure de fouine, mais à la mine éveillée. Je pensai aussitôt que c'était l'oncle de Christine — ma voyageuse — Je me retirai dans un coin de la salle, mais elle m'appela en disant :

— Ne vous sauvez donc pas comme cela ! monsieur qui est une ancienne connaissance, attend l'arrivée du train, et, tout joyeux de me retrouver ici, il m'a offert un rafraîchissement que j'ai accepté avec plaisir.

— Ah ! fis-je d'un air qui voulait dire : drôle de tête, ce petit bonhomme !

Ce dernier crut voir, sans doute, dans ma mine quelque chose de désagréable pour lui.

— Cela vous contrarie, monsieur ?... me dit-il avec un accent du terroir et en me fixant étrangement.

— Moi ? cela m'est bien égal ! fis-je en levant légèrement les épaules.

Il est évident que cette réponse n'était par trop polie, mais je parlais ainsi pour maîtriser ce regard qui semblait me défier, moi, un Turluraine !

— Eh là-bas ! pas de manières, n'est-ce pas ! dit le petit vieux en prenant une pose d'athlète,

— Insolent ! fis-je avec des yeux courroucés.

— Moi, insolent ?... espèce de ratatiné ! répondit-il avec aplomb.

Puis s'anima subitement :

— Que veux-tu, toi, dis !... Tu crois qu'en Avignon, nous ne valons pas ceuse qui sont de Paris ?... dis, toi !...

— Dites donc, vous, pas de familiarités, je vous prie.

— Moi, je parle comme je veux. Je suis d'Avignon, moi.

— Oh ! elle est propre votre ville...

— Ma ville !... Nous avons un palais des papes et un pont où tout le monde passe, ce que vous n'avez pas à Paris, et vous venez ici pour nous blaguer encore ? Tiens, pour toi !

Et avec ses cinq doigts groupés, il frappa sur sa joue gonflée en signe de mépris.

Devant cette grossière attitude et ses allures de provocateur, j'allais... lui tourner les talons, lorsqu'il se mit à me narguer encore en me traitant de vieille savate.

Oh ! c'était trop fort ! moi, savate !... et vieille encore !... Le sang m'aveugla, et sans songer au scandale que j'allais provoquer, je me précipitai sur ce crétin et... reçois de lui une giflette appliquée.

Je poussai un rugissement et bondis pour l'écraser, quand un coup de cloche annonça l'arrivée d'un train.

— L'heure de l'entrevue ! m'écriai-je d'une voix étranglée, en saisissant aussitôt ma valise.

— Gueux ! fripouille ! chien ! je reviendrai tout à l'heure... dans cinq minutes... ah ! sale paysan ! attends-moi un instant, va.

Et tout agité, je me dirigeai vers le débarcadère où devaient m'attendre déjà le père et la mère Michel.

— Je t'attendrai aussi, moi, après le train... nous nous attendrons, figure amononnée !

Et furieux, tous deux, nous nous précipitâmes sur le quai de la gare.

Cet animal m'insultait encore, en courant. De mon côté, je lui criai :

— Avorton !... roquet !... histrion !...

Et lui :

— Ah ! tu me prenais pour un riquiqui !... voui, voui... à tout à l'heure ! un riquiqui, moi !...

— Mon mari riquiqui ?... s'exclama une plantureuse femme qui venait d'arriver, à la hâte, du dehors. Emplâtre !... et tu ne

lui manges pas le nez, à ce flambard ?... attends, va, je vais te l'arranger, moi.

Et vlan ! je reçois, de ce côté, une nouvelle giflette qui retentit avec échos.

O rage ! Et le moment approchait où j'allais être reçu par le père et la mère de ma fiancée, qui devaient se trouver là, certainement.

J'écrasai cette monstrueuse femme d'un regard furibond et méprisant, puis je me jetai dans la foule des voyageurs qui descendaient en masse du train de Marseille pour Paris.

Il avait été convenu que, pour nous reconnaître à la gare, le père et la mère Michel et moi, devions porter notre mouchoir au nez comme pour nous moucher. Par ce moyen, la reconnaissance aurait été facile.

Je m'exécute aussitôt, suivant nos conventions, et cherche d'un regard anxieux parmi les personnes qui attendaient dans la salle d'attente.

Tout à coup une voix de femme colossale se fait entendre

— Le voici !...

— M. de la Turlurinette, héla un individu à la voix gutturale.

— C'est nous, approchez... ah ! quel plaisir !...

Et quatre bras m'enlacèrent.

Horreur ! c'étaient mes deux gifleurs, le père et la mère Michel.

— Tiens ! quelle farce ! c'était vous ? s'écria l'ancien toréador improvisé.

— C'est trop drôle ! ajouta en riant son taureau de femme, en se frappant sur les hanches.

Oh ! non, par exemple ! je la trouve violente, celle là ! Deux gifles du père et de la mère, en arrivant ?... mais l'autre, alors, la fille, qu'allait-elle me réserver ?

— Ce n'est rien. mon gendre, l'amitié entrera mieux...

— Fichez-moi donc la paix, hurlai-je.

Et comme si une transfusion du sang méridional m'avait été faite sur-le-champ, je suis pris de fureur folle, épileptique,

Claquant des dents, je lâche ma valise, j'ouvre mes bras et applique simultanément d'un revers, de main, avec éclat, un formidable atout à chacun d'eux, puis, d'un bond, comme une sauterelle effarouchée, je saute sur le train de Paris qui commençait à se remettre en marche, pendant que le père et la mère Michel poussaient des cris de rhinocéros.

Et me voilà.

Hélas ! ce ne sont pas les gifles reçues qui me navrent le plus, ce sont mes frais de voyage, ma valise et mes illusions perdues

Je reste encore orphelin et sans le sou !

Philippe TONELLI.

Le peintre C... qui reçoit plus de visites qu'il n'en désire, vient de coller sur la porte de son atelier l'écriture suivante :

FRAPPEZ TROIS COUPS

Si personne ne crie : « Entrez », c'est que je ne suis pas chez moi ou que je ne veux recevoir personne.

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11.

A LA CONFIANCE

11, rue Léopold Robert 11.

Locle Chaux-de-Fonds Bienne

A l'occasion de la Fête des Promotions, Grande mise en vente

Chemises pour enfants, depuis Fr. — 90
Chemises pour dames, très belle qualité de toile, depuis » 2 50
Calcçons pour enfants, avec broderies, depuis » 1 25
Mouchoirs pour bouquets, de Fr. 1 à 35 —

Mittes toutes les teintes, la paire dep. Fr. — 50
Gants soie crème et couleurs, la paire depuis » 1 25
Ombrelles dentelles pour enfants, depuis » 1 75
Cols pour garçonnets, depuis » — 50

Rubans sole toutes les teintes. Rubans largeur 2 cm, le mètre 25 c.
 » 4 cm, » 40 c.
 » 6 cm, » 60 c.
Rubans ceinture, très belle qualité, largeur 15 à 20 cm, le mètre Fr. 1 75

Grand assortiment de **Vêtements** pr jeunes gens et garçonnets, dep. 5 fr. le costume. Immense choix de **BAS coton** toutes les grandeurs et toutes les teintes.

Atelier de monteurs de boîtes pour 4 ouvriers est à vendre avec plusieurs laminoirs, lanterne, balance Grabhorn et coffre-fort. On prendrait des boîtes en échange. 7958-4
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Foin à vendre et Domaine à louer

A vendre de gré à gré la récolte de foin de la propriété du Mont-Perreux près les Convers. Ce domaine de la contenance de 40 vaches est à louer pour la St-Georges 1892. — S'adresser à M. J. Huguenin, rue du Doubs 35. 7960-1

A VENDRE

une belle collection d'oiseaux du pays et autres, une collection de papillons en vitrine, un joli piano neuf, une fourrure avec 20 peaux de renard, une grande glace de 1 m. 38 sur 1 m. 20, un régulateur de comptoir, une pendule neuchâtoise, une calèche, plus un soufflet. On prendrait des montres en échange. 7957-4
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Dégraissage de vêtements de dames et messieurs. Lavage soigné de tout article de laine. Nettoyage et repassage de gants de peau toutes nuances. — S'adresser au magasin **Place Neuve 8.** 7932-1

EXIGER PARTOUT
 le seul véritable Alcool de **MENTHE AMERICAINE**
 Médaillé partout supériorité incontestée
ÉVITER LES CONTREFAÇONS

DRAPEAUX

A louer et à vendre, en laine et calicots, **DRAPEAUX et ORIFLAMMES** sur mesure **Drapeaux et Ecussons** de la Commune, Drapeaux étrangers. Grand choix d'Ecussons cantonaux et étrangers de quatre grandeurs. **Trophées** pour Balcons et fenêtres. **Jolies décorations**, depuis 2 fr. 50. Drapeaux pour enfants. — J'informe ma nombreuse clientèle, et le public en général, que c'est ma spécialité pour toute la Suisse, ainsi je me recommande. 8047-4

Hutmacher-Schalch, Chaux-de-Fonds.

Atelier de Reliure, Glaces et Tableaux, Encadrements en tous genres.

BELLE MACULATURE

à vendre à bas prix. Imprimerie-Librairie A. Courvoisier, place du Marché.

MEUBLES.

A vendre des bois de lit (noyer et sapin), des commodes, tables à coulisses. Ouvrage soigné et prix très modiques. — S'adr. rue de l'Envers 35, au rez-de-chaussée.

Institution D^r Schmidt
 SAINT-GALL

Etablissement spécial pour l'étude sérieuse et pratique des **Lan-gues modernes, des Sciences commerciales et industrielles.** Correspondance commerciale en 4 langues. Bureau commercial. Education et instruction complète. Préparation solide à tous les examens. Méthode rationnelle individuelle. Système de petites classes. Succès constants depuis la fondation. Soins dévoués. Vie de famille. Situation superbe et salubre. Demander prospectus et liste de références de parents au 7626-8
 Directeur, **D^r Schmidt, professeur.**

Hôpital du Val-de-Ruz
 à LANDEYEUX.

La Loterie en faveur de l'Hôpital ayant été tirée le 15 courant, la liste des billets gagnants est déposée auprès des personnes qui étaient chargées de la vente des billets et sera d'ailleurs envoyée à toute personne qui en fera la demande à M. P. Buchenet, secrétaire du Comité, à Fontaines. 8044 1

AVIS AUX PAYSANS

A vendre pendant quelques jours une bonne **FARINE** panifiable à 25 fr. les 100 kilos au comptant. — Au magasin **4, rue Fritz Courvoisier 4.** 9377-1 Se recommande, **JEAN WEBER**

A louer pour St-Martin 1891 :

à des personnes d'ordre, un **appartement** se composant de 2 pièces, cuisine et dépendances
 Un dit de 3 pièces, cuisine et dépendances. Les deux situés rue de Bel-Air.
 Prix modérés.
 S'adresser rue de la Domoiselle 4, au premier étage. 7376-10*

Magasin

A louer pour Saint-Martin 1891 ou plus tôt si on le désire un magasin situé à proximité de la place Neuve. Cas échéant, il pourrait être utilisé comme bureau. Prix très modéré. 6681-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

MAISON J. HIRSCH

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, jeunes gens et enfants.

A LA

CITÉ OUVRIÈRE

17, rue de la Balance 1891 Rue de la Balance 17

Chaux-de-Fonds

Comme fin de saison, Vente à grand rabais

10 00 d'escompte

sur tous les vêtements de la saison. Prix marqués sur chaque article.

Aperçu des prix de vente

COMPLETS drap nouveauté

20, 25, 30, 35, 40 et 45 francs.

PARDESSUS mi-saison soignés

18, 22, 26, 30 et 35 francs.

PANTALONS drap fantaisie

5, 7, 9, 11, 15, 18 francs.

Vestons d'été

6, 9, 12 et 14 francs.

COMPLETS pour jeunes gens

12, 15, 18, 22 et 25 francs.

COSTUMES et JERSEYS pour enfants

3, 5, 8, 10, 12, 15 et 18 francs.

PANTALONS drap pour enfants

de 4 à 8 francs.

PARDESSUS mi-saison pour enfants

avec et sans pèlerines, à 7, 10, 12 et 14 francs.

CHEMISES blanches et couleurs CHEMISES

2, 3, 4 et 5 francs.

Manteaux de pluie drap garanti imperméable, Fr. 25, 30, 35, 40

Les magasins sont ouverts le dimanche toute la journée.

Se recommande,

J. Hirsch

Banque Cantonale Neuchâteloise

Emission

de 800 Obligations foncières de 1000 francs et de 400 Obligations foncières de 500 francs, Série K, 3 3/4 %.

Cette émission fait partie de l'Emprunt de trois millions autorisé par décret du Grand Conseil, du 23 Mai 1890.

L'intérêt est payable le 5 Juillet de chaque année.

Le remboursement des titres s'effectuera en 25 ans à partir de 1896, par voie de tirages au sort. La Banque Cantonale se réserve toutefois le droit de dénoncer en tout temps le remboursement, moyennant un avertissement donné aux porteurs par publication dans la Feuille officielle du canton de Neuchâtel et dans la Feuille officielle suisse du Commerce, six mois avant la date fixée pour le paiement. Cependant cette dénonciation de remboursement ne pourra pas être faite par la Banque Cantonale pour une époque antérieure au 5 Juillet 1896.

Les obligations foncières, série K sont émises AU PAIR, jouissance 5 Juillet 1891.

Jusqu'au 31 Juillet prochain, les acheteurs bénéficieront de l'intérêt couru.

Neuchâtel, le 25 Juin 1891.

LA DIRECTION.

AVIS

A l'occasion des fêtes du VI^e centenaire de la Confédération, les bureaux des Maisons de banque soussignées seront fermés le samedi 1^{er} août.

MM. Vve P.-F. Courvoisier. Guinand & Cie. Perret-Cartier & Fils. Purry & Cie. Reutter & Cie.

MM. Henri Rieckel. Julien Robert & Cie. Sandoz-Vissaula. Banque Fédérale. Crédit Mutuel Ouvrier.

Maison A. Nottaris

Rue de la Paix 53 a, Chaux-de-Fonds

DÉCORATION en Stapt et Carton-pierre

IMITATION DE BOIS et MARBRES

ENSEIGNES, - FILAGES, - ATTRIBUTS

INSTALLATION D'UN GRAND MAGASIN DE

PAPIERS PEINTS

Dessins haute nouveauté et de dernière création reçus récemment des principales fabriques française, anglaise et allemande.

Spécialité de PAPIERS SANITAIRES lavables, gravés et imprimés avec des couleurs à l'huile.

Grand choix en tous genres et pour toute destination. Articles spéciaux pour constructions neuves.

Prix très avantageux.

LA FAVORITE

CENTENAIRE HELVÉTIQUE

vient de paraître :

La Patrie. Lectures illustrées, 428 pages avec couverture spéciale. — Prix: 1 fr. 80 relié.

Premier livre du degré moyen, avec illustrations et lectures sur les cantons romands. 320 pages. Relié, 1 fr. 50.

Premiers exercices, pour le degré inférieur. Lectures illustrées. 150 pages. — 1 franc.

Ces ouvrages peuvent être recommandés aux parents qui voudraient aussi pour leur part contribuer à perpétuer une date historique dans le cœur de leurs enfants ou offrir un petit souvenir durable à quelques enfants de familles délaissées.

S'adresser à M. C.-W. Jeanneret, à la Chaux-de-Fonds, et pour le canton de Vaud à M. H. Mignot, éditeur, à Lausanne.

RAISIN nouveau

Au magasin de 8077-1

COMESTIBLES Ch. SEINET 10, Place Neuve 10.

TAILLEUSE. Une bonne tailleuse se recommande aux dames de la localité pour ce qui concerne la profession, soit en journée ou de l'ouvrage à la maison. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser rue du Parc 11, au 2^e étage. 8033 2

ON DEMANDE

de bonnes ouvrières connaissant le repassage et le remontage, ainsi qu'une bonne régleuse pour les spiraux plats. — S'adresser Fabrique d'horlogerie J.-J. Badellet, Usine des Charmilles, Genève. H-5843-x 8040-1

ASSOCIÉ-HORLOGER

Pour ouvrir un comptoir d'horlogerie en septembre prochain, un directeur demande un associé pouvant disposer d'un certain capital. La préférence sera accordée à un bon horloger.

Adresser les offres avec détails, par écrit, sous initiales S. 7825, au bureau de l'IMPARTIAL 7825 2



MACHINE A RÉGLER

Réglages breguets, ancrés et cylindres.

Prix fr. 50.

TELL NUSSBAUM

Temple Allemand 37 CHAUX-DE-FONDS.

5450 2

DRAPEAUX et ORIFLAMMES

A VENDRE et A LOUER à tous prix.

Industrie 1, — Terreaux 2

Se recommande, 8038 1 JEAN PFEIFFER, tapissier.

Nouveau ! Nouveau ! POUDRE DE LESSIVE concentrée

Remplace toutes les poudres de lessive et la soude en prenant par petite quantité. 4959-13

AVANTAGEUX

— Dépôts —

M. Ch.-F. Redard, épicerie r. du Parc 11. Société de consommation, r. Jaquet Droz. Mme veuve Rudolf, épice, D. Jeanrichard. M. Studler, épicerie, rue du Manège. Mlle Marie Blatt, épicerie, r. du Grenier. M. Roulet, épicerie, rue du Grenier. M. Paul Hertig, épicerie, r. de la Chapelle. M. Marmet-Roth, épicerie, r. des Granges. M. Jacob Ischer, épicerie, Hôtel-de-Ville. M. Jean Weber, épicerie, Fritz Courvoisier. MM. Schneider frères, épice, F. Courvoisier. M. Frickart-Marillier, Comestibles, rue Neuve, 5.

Milles sœurs Sandoz-Perrochet, épicerie Passage du Centre. M. Velti, épicerie, rue du Puits. M. Messner Erny, épicerie, r. du Collège. M. Kreutter, épicerie, Place du Bois. M. Perret-Savoie, épice, r. de la Charrière. M. F. Farine, épicerie, Temple Allemand. Mme Stählin, épice, rue de la Demoiselle. M. Mosconi, épicerie, rue de la Ronda. M. Maumary-Biati, épicerie, r. Balance. M. Froidevaux, négociant, r. du Parc, 66. M. David Hirsig, épicerie, r. du Versoix. M. Alois Jacot, rue D. Jeurichard.

Indispensable dans chaque ménage !

Etude de Ch. BARBIER, not.

A LOUER

Pour Saint-Martin 1891 : Rue Neuve 2, un deuxième étage de 4 pièces. 7884-3

ÉCREVISSES VIVANTES depuis 90 c. la douzaine à 50 c. la pièce. 8078-10

Cuisson sur demande.

AU MAGASIN DE COMESTIBLES E. BOPP-TISSOT 12, Place Neuve 12.

L'Etude de Albert CALAME AVOCAT & NOTAIRE 7767-3

J. CUCHE, docteur en droit

successieurs de

LOUIS BOURQUIN, avocat et notaire, est transférée dès ce jour

14, RUE DU PARC 14.

MOUVEMENTS. A vendre des mouvements de 15 à 20 lignes ancre, remontoirs et à clefs, en partie repassés ; plus des cylindres de tous genres et des outils d'horlogerie. On prendrait des montres ou d'autres marchandises en paiement. 7956-4 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A remettre

pour la Saint-Martin prochaine un REZ-DE-CHAUSSEE de 3 pièces, situé près de la place de l'Hôtel-de-Ville. — S'adresser à M. A. Theillé, architecte, rue du Doubs 93. 8028-2

Brasserie HAUERT

12, rue de la Serre 12. 2289-43

Pendant la saison d'été

Bière

en bouteilles

GROS DÉTAIL

AU LOUVRE

3 et 4, Rue de la Ronde 3 et 4,

annonce à sa nombreuse clientèle, ainsi qu'à l'honorable public, qu'il vient d'acheter à Genève un fonds de **Magasin de Confections** pour hommes et dames, nouvellement installé. Marchandises de première fraîcheur qui seront vendues **20 o/o au-dessous de leur prix de facture** afin d'en activer la vente.

500 Habillements complets pour messieurs, Fr. 20 —	Imperméables, Fr. 9 —
500 Habillements complets pour garçons, Fr. 16 —	Imperméables caoutchouc, Fr. 10 —
500 Habillements complets pour enfants, Fr. 3 50	Jaquettes et Visites, 8115 8
Pantalons d'été pour hommes, Fr. 3 50	Manteaux d'enfants et fillettes, Habillements jersey d'enfants, Indienne de Mulhouse, à 35 c. le mètre. Robes, double largeur, 75 c. le mètre.

Samedi 1^{er} août 1891, les magasins seront fermés dès 5 heures. Se recommande, J. MEYER, au Louvre.

AVIS IMPORTANT

LE GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES A LA CONCURRENCE

4, — rue de la Balance — 4, vient de recevoir un choix considérable de **Chaussures** en tous genres pour garçons, fillettes, dames et messieurs, à des prix défiant toute concurrence. Chaussures sur mesure. On se charge des réparations. Ouvrage prompt et soigné. Prix modérés. 8114-3



Vente d'un domaine aux Grandes-Crosettes

(TERRITOIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS)

Ensuite d'un jugement rendu le 12 Mai 1891 par le Tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds, il sera procédé par le ministère de la Justice de paix de la Chaux-de-Fonds, siégeant à l'Hôtel de-Ville de ce lieu, le **mercredi 29 Juillet 1891, à 2 heures après midi**, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble exproprié à la succession bénéficiaire de **HIERONIMUS UNZER**, en son vivant restaurateur et tailleur, aux Grandes-Crosettes, immeuble se composant de deux maisons portant les numéros 2 A et 15 A du quartier des Grandes-Crosettes et de terrains en nature de prés, jardins et pâturage boisé, le tout désigné comme suit au cadastre du territoire de la Chaux-de-Fonds.

Article 68. Aux Grandes-Crosettes bâtiment et pâturage de 51,352 mètres carrés Limites : nord, 351 ; est, 348 et 347 ; sud, chemin des Grandes-Crosettes ; ouest, 1357, 123 et 851.

SUBDIVISIONS :

Plan folio 253, n° 1. Aux Grandes Crosettes, pâturage boisé de 51,330 m². n° 2. logements de 22 m².

Article 69. Aux Grandes Crosettes, bâtiment, jardin et pré de 68,621 mètres carrés. Limites : nord, 1358, 1590 et 137 ; est, 1326 et 1328 ; sud, 1330 ; ouest, 1099 et 1358

SUBDIVISIONS :

Plan folio, 258, n. 11, Aux Grandes Crosettes, pré de 68,120 m². n° 12. logement, grange, écurie, 288 m². n° 13. jardin de 218 m².

La mise à prix de ce domaine sera fixée à l'audience à la moitié de sa valeur. Les conditions de vente seront lues avant les enchères. 7635 1 La Chaux-de-Fonds, le 15 juillet 1891. Le greffier de paix, E.-A. BOLLE, notaire.

Maté

Le **Maté** du Brésil dont l'importation en Europe ne date que de quelques années, a pris rapidement un développement qui témoigne suffisamment de la valeur de cet aliment et de l'avenir qui lui est réservé.

Le **Maté** possède les mêmes qualités que le thé et le café, mais il a le grand avantage de ne pas produire l'excitation qui affecte si péniblement les tempéraments faibles et nerveux. C'est à la fois un excitant et un calmant. 5565 84

PRIX :

le paquet de 100 grammes, 60 c.
» 250 » 1 fr. 25
» 1 kilo, 4 fr. 50
Remise aux marchands.

Dépôt :

26, rue de la Charrière 26 au premier étage.

Envoi contre remboursement.

Mise à ban

La **Société fédérale de gymnastique L'ABELLE** met à ban l'emplacement qu'elle possède en dessus de la rue du Nord et à l'est de la rue de Bal-Air. **Amende : 3 francs**, dont la moitié sera versée au Dispensaire et à l'Etablissement des jeunes gens. Les parents sont responsables des dégâts de leurs enfants.

La Chaux-de-Fonds, le 27 juillet 1891.

Publication permise.

Le Juge de paix,

P. COULLERY, Dr.

8082 3

1^{er} Août

Feux de Bengale

de toutes couleurs.

Pétards, Grenouilles, Soleils simples en diverses couleurs, Fusées volantes couleurs, Mouches d'Espagne, Artichauts, Lardons, Serpenteaux, etc., etc.

PAPIER DE SOIE

de différentes couleurs

pour guirlandes.

Lanternes vénitienes

PRIX MODIQUES

Papeterie A. Courvoisier

1, rue du Marché 1.

PRESSURAGE DE FRUITS

au magasin d'épicerie ZOZIME GUILLET, rue du Premier Mars 12 B. 7755-5

REPRÉSENTANT

Un négociant en bijouterie et en horlogerie en gros, de passage dans notre ville, sollicite la représentation ou éventuellement le dépôt pour la vente à la commission d'une grande fabrique d'horlogerie. — Adresser les offres, sous chiffres H. 8117, au bureau de l'IMPARTIAL. 8117-3

RHUM BLANC (Aguardiente)

de l'île de Cuba. — 2 fr. le

cruchon, chez 8116-6

Fritz ROBERT, rue du Parc 47.

CUISINIER. Un bon cuisinier cherche à faire des extras dans les Restaurants et maisons bourgeoises. — S'adresser à M. Cortil, Cercle du Sapin. 8131-3

Vente de terrain

Par suite d'agrandissement d'un commerce, à vendre un massif de terrain de plus de 100 m. de long sur 44 m. de large, se trouvant entre la rue du Doubs et la rue du Nord. Ce terrain un des plus beaux et au centre du nouveau quartier de l'Ouest et à proximité du Bois du Petit-Château, offre par sa splendide situation, aux amateurs, des châteaux magnifiques, à des prix relativement bon marché. Les matériaux provenant des creusages ou fondements pourront être employés sur place. Ce massif pourrait être morcelé en plusieurs parties si on le désire. — Entrée en jouissance suivant convenance.

Adresser les offres par écrit, sous initiales **Z. W. 8130**, au bureau de l'IMPARTIAL. 8130 3

OCCASION

Une dame offre à vendre, pour cause de départ un établi portatif, un tour et ses accessoires pour une petite partie de l'horlogerie ; l'apprentissage serait compris. — S'adresser rue de la Loge 5, au 3^{me} étage. 8132 3

SÉJOUR DE CAMPAGNE BAINS du LAC

Mme D^r SCHNEIDER, à Cerlier (lac de Bienne), aurait de nouveau quelques chambres libres pour des personnes qui désirent faire un séjour à la campagne ou prendre les bains du lac. Bonnes références. 7909 3

A VENDRE

de beaux régulateurs de Vienne, un lavabo, des creusets pour mouler de boîtes, trois tables carrées, une malle de voyage, deux secrétaires, une glace, trois potagers avec accessoires, un avec bouilloire n° 11, une voiture d'enfants à 4 roues, un pupitre, six chaises en bois, deux bois de lit, trois berces, un lit complet, plusieurs layettes, à des prix très avantageux. — S'adresser rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée. 8100 3

OISEAUX

A vendre un immense choix d'**oiseaux exotiques**, tenguais, bec de corail, joues oranges, hircoules de Java, cordons bleus, ignicolles, combassous, vorabés, etc., à prix excessivement réduits, 4 à 6 fr. la paire. — S'adresser chez M. J. Schorpp-Vaucher, rue du Doubs, 83, ou à M. Eug. Jeanrenaud, rue des Terreaux 18. 8138 3

Changement de domicile

Dès mardi 28 juillet le magasin d'**Épicerie et Mercerie** de Mlle MARIE BLATT est transféré

9, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 9

Par la même occasion, elle se recommande à sa bonne et ancienne clientèle, ainsi qu'au public en général. 8137-3

VERMOUTH TURIN

qualité supérieure, à 1 fr. 35. — LIQUEURS et SIROPS.

Madère, Malaga, Porto, de J.-M. de la Vega, propriétaire de vignobles à Malaga, fournisseur breveté de la Cour royale d'Espagne.

Câpres, cornichons, conserves alimentaires, Brosserie, etc., etc. 8087-6

ÉPICERIE-BOULANGERIE

Parc 11. CH.-F. REDARD Parc 11.

25 Juillet au 26 Juillet 1891.

Les bulletins sont classés dans ce tableau d'après le chiffre de lot qui les désignent.

Lot	Montre	Clavier							
1	31.9	31.9	31.9	31.9	31.9	31.9	31.9	31.9	31.9
2	32.2	32.2	32.2	32.2	32.2	32.2	32.2	32.2	32.2
3	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7
4	32.3	32.3	32.3	32.3	32.3	32.3	32.3	32.3	32.3
5	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7
6	32.2	32.2	32.2	32.2	32.2	32.2	32.2	32.2	32.2
7	31.6	31.6	31.6	31.6	31.6	31.6	31.6	31.6	31.6
8	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7
9	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7	31.7
10	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4
11	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4
12	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4
13	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4
14	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4
15	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4
16	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4
17	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4
18	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4
19	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4
20	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4	32.4

Direction de police.

Nouvelle invention

Breveté en 14 pays, enregistré en Amérique

5404 6

MÉCANOGRAPHE

(Brevet universel)

L'APPAREIL A DESSINER LE PLUS SIMPLE ET LE MEILLEUR

pour copies et agrandissements de toutes sortes de Dessins, Peintures, Photographies, Cartes géographiques, Plans, etc., etc.,

sur papier, toile, bois et autres matériaux

Auxiliaire pratique et tout à fait indispensable pour peintres, dessinateurs, etc., etc.

Le **Mécanographe** est d'un grand secours pour apprendre seul le dessin, et, à ce titre, il mérite d'être grandement recommandé ; il offre aux personnes âgées comme aux jeunes une occupation intéressante et lucrative ; il peut être employé dans bien des cas pour la copie et l'agrandissement de tous Modèles de Coupe et de Broderies de dames, et est très utile pour beaucoup d'autres travaux.

Cette nouveauté surprenante ne coûte, avec le mode d'emploi complet, que **2 fr. 25**

Seul dépôt :

PAPETERIE A. COURVOISIER, CHAUX-DE-FONDS

Envoi contre remboursement ou mandat-postal.

CHAUSSURES

sur mesure en tous genres.

Bottines pour hommes, la paire depuis	Fr. 18 à 22
Mollières pour hommes, la paire depuis	» 14 à 16
Souliers militaires , la paire depuis	» 18 à 24
Souliers ferrés , la paire depuis	» 14 à 17
Bottines pour dames, la paire depuis	» 14 à 17
Mollières pour dames, la paire depuis	» 10 à 14
Chaussures pour fillettes et garçons, depuis les nos 24 à 30, de	» 6 à 9
depuis les nos 31 à 36, de	» 10 à 14
Souliers ferrés p ^r garçons, la paire dep.	» 7 à 12

Payement au comptant 6 pour cent d'escompte.

OUVRAGE PROMPT ET SOIGNÉ

Je prie le public de ne pas me confondre avec mon frère, Jean Baltéra, place du Marché. Mon domicile est 7040-7

3, rue de l'Industrie 3,

Se recommande, Bernard BALTÉRA.

LA MEILLEURE PUBLICITÉ POUR VEVEY ET ENVIRONS

est celle faite par la

FEUILLE D'AVIS DE VEVEY

Journal le plus ancien et le plus répandu dans la contrée.

ANNONCES SUISSES ;

10 centimes la ligne (rabais de 10 à 60%, suivant le nombre d'insertions)

S'adresser directement à l'Administration de la FEUILLE D'AVIS, à Vevey.

Tombola en faveur de la Société ornithologique

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Lots	Nos												
1	5629	33	3058	65	567	97	8349	129	4217	161	3358	193	2038
2	1491	34	6287	66	7168	98	3600	130	8341	162	6826	194	4700
3	4823	35	2597	67	8531	99	6527	131	6958	163	9217	195	7547
4	4370	36	9622	68	2752	100	3577	132	2303	164	4997	196	4451
5	467	37	3381	69	1651	101	1229	133	7154	165	88	197	362
6	5294	38	287	70	8377	102	7487	134	3372	166	9187	198	2358
7	4388	39	3578	71	1876	103	6524	135	7762	167	6907	199	3471
8	4858	40	1352	72	5209	104	5669	136	6737	168	2327	200	6571
9	2845	41	6555	73	67	105	7246	137	8714	169	5350	201	8772
10	1751	42	9401	74	8371	106	2263	138	5884	170	4060	202	4286
11	6605	43	961	75	5798	107	842	139	6379	171	4119	203	5463
12	5579	44	8814	76	417	108	2537	140	463	172	8401	204	9044
13	757	45	3452	77	3120	109	3001	141	3453	173	6004	205	5429
14	2466	46	2639	78	1722	110	1844	142	6446	174	9615	206	3016
15	4393	47	8735	79	5369	111	5043	143	3386	175	4959	207	1204
16	1228	48	2152	80	4972	112	626	144	4982	176	6356	208	4615
17	5526	49	1177	81	7709	113	7787	145	4083	177	6289	209	1405
18	2272	50	5862	82	700	114	3822	146	6032	178	7731	210	6700
19	4033	51	5791	83	2992	115	3814	147	2971	179	3690	211	876
20	64	52	853	84	3235	116	2209	148	7243	180	9618	212	5825
21	7291	53	1292	85	5963	117	6020	149	3283	181	6515	213	3566
22	7751	54	564	86	3501	118	2243	150	531	182	3363	214	7712
23	168	55	6028	87	5302	119	1134	151	2360	183	9191	215	7448
24	5886	56	9134	88	416	120	9631	152	9643	184	2684	216	5528
25	6488	57	430	89	3390	121	3232	153	5382	185	8471	217	2395
26	995	58	9154	90	9021	122	4573	154	3652	186	4158	218	4513
27	6526	59	8706	91	191	123	2638	155	7101	187	7432	219	3070
28	2022	60	4079	92	7921	124	7213	156	5048	188	5990	220	6243
29	2552	61	3028	93	525	125	8763	157	1463	189	2636	221	5772
30	708	62	5924	94	5347	126	6069	158	2268	190	9043	222	2783
31	6674	63	9193	95	5481	127	5701	159	4044	191	175	223	9277
32	8170	64	4764	96	2426	128	5794	160	8574	192	9587	224	172

Les lots peuvent être retirés au Nouveau Stand jusqu'au 29 courant, au soir; passé cette date, au Café de la Croix Blanche, rue de la Chapelle, n° 3, de midi à 2 heures.

Vient de paraître:
LA MARCHÉ DE FÊTE
 POUR LES
Fêtes séculaires de Berne
 composée pour piano op. 22
 PAR
ARMIN SIDLER, directeur de musique à Fribourg.
 Le nom de l'auteur, connu par sa marche précédente NUMA DROZ, nous garantit une bonne composition. Un titre splendide, en plusieurs couleurs, lui rendra une valeur de durée.
Prix: UN FRANC net.
 Pour grande Harmonie, Fr. 3 - net
 Pour petite Fanfare (8 à 10 parties), 2 - net
 Se trouve dans chaque librairie et magasin de musique.
J.-G. KROMPHOLZ, magasin de musique, rue de l'Hôpital 40, BERNE.
 — Téléphone —

4, rue du Progrès 4,
 au premier étage. 8079-3
Blanchisseuse - Repasseuse à neuf
 Spécialité de costumes, chemises et rideaux. Ouvrage prompt et soigné. Se recommande, **F.-A. Gigax.**

A VENDRE
 à bon compte faute d'emploi un lit complet à 2 places (en noyer), matelas crin animal, un lit en fer complet, un canapé, un lavabo, un régulateur à sonnerie garanti et très élégant, un buffet.
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 8057-3

Vente volontaire de mobilier
 A vendre pour cause de départ: lits, buffets, tables et différents ustensiles de ménage, ainsi qu'un potager. — S'adresser à Mme veuve Bachmann, rue de l'Hôtel-Ville 38 A. 8081-3

Un homme de 40 ans, actif et intelligent, au courant des deux langues et des travaux de bureau en langue française, pouvant se présenter, demande à être occupé dans un commerce pour travaux quelconques ou représentant il ferait aussi des écritures à l'heure. — S'adresser sous initiales B. R., rue de la Serre, 2, au rez-de-chaussée. 8144-3

Cuisinier. Un cuisinier Français désire se placer dans un hôtel de la Chaux-de-Fonds — Adresser les offres au bureau de l'IMPARTIAL sous initiales M. M. 8140

Comptable. Un bon comptable cherche une place. Bonnes références. 8121-3
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une dame bien expérimentée pour laver ou faire des ménages, s'offre pour des journées. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 60, au rez-de-chaussée. 8127-3

Une personne se recommande pour aller en journée, pour laver et écurer ou pour faire le ménage. — S'adresser rue du Collège 22, au rez-de-chaussée. 8089-3

Cuisinière. Une personne de toute moralité cherche une place de cuisinière dans une bonne maison. 8090-3
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme de 27 ans, désirant apprendre le français, cherche une place pour le 15 août, soit dans un magasin de gros ou dans un bon restaurant; ou préfère un bon traitement à un grand gage. Certificats à disposition. — S'adresser à M. Ed. Lenthold, horloger, à Meiringen. 8051-2

Une jeune dame parlant français, anglais et allemand, cherche une place dans la localité comme femme de chambre, ou, à défaut, pour servir dans un magasin. — S'adresser rue du Premier Mars 6, au deuxième étage, à droite. 8094-3

Polisseuse. Dans un atelier de la localité, on demande une maîtresse ouvrière polisseuse de boîtes or, connaissant la partie à fond. Très bon gage. — S'adresser par lettre, sous initiales B. L. 8143, au bureau de l'IMPARTIAL. 8143-3

Fille. On demande pour le commencement d'août une fille propre et active, sachant cuire et munie de bonnes références. — S'adresser chez Mme Mosimann, Boulevard du Petit-Château, 16. 8142-3

Apprentie. On demande une jeune fille pour lui apprendre les **débriés**. — S'adresser rue des Fleurs, 7, au rez-de-chaussée. 8141-3

Mécaniciens. On demande des ouvriers mécaniciens pour petite mécanique et outillage d'horlogerie. Bonnes références exigées. — S'adresser à M. C. Midon, fabricant d'appareillages électriques, à Besançon (Doubs). 8139-6

Graveur. On demande un bon ouvrier graveur de lettres, sachant au besoin décorer. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 8120-3

Graveur. On demande de suite un ouvrier graveur d'ornements. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8123-3

Apprentie. On demande une jeune fille pour lui apprendre les débriés. — S'adresser rue de la Paix 81, au troisième étage. 8123-3

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de cuvettes. Bon gage si la personne convient. — S'adresser à M. Paul-Eugène Wuilleumier, à Renan. 8124-3

Visiteur-acheveur. Un excellent visiteur-acheveur, connaissant à fond toutes les parties de la montre civile, pourrait se placer avantageusement dans un bon comptoir de la localité. — Adresser les offres avec références sérieuses aux initiales **C. D. S. 8050**, au bureau de l'IMPARTIAL. 8050-5

Apprentie. On demande une apprentie polisseuse de boîtes or. — S'adresser rue Jaquet-Droz 58, au 2me étage. 8068-3

Paillasses. On demande deux apprenties tailleuses. 8088-3
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Echappements. On demande un bon acheveur cylindres, grandes pièces; entrée immédiate. — S'adresser rue du Premier Mars 10 A, au premier étage. 8092-3

Filles. On demande une bonne fille propre et active. — A la même adresse, on demande une jeune fille comme apprentie nicheuse. — S'adresser chez M. Jules Schneider, rue de l'Envers 20. 8093-3

Servante. Plusieurs bonnes servantes, filles de cuisine, cuisinières et bonnes d'enfants trouveraient à se placer de suite. — S'adr. rue du Parc 16, au Bureau de Confiance J. Kaufmann. 8095-3

Apprentie. Une apprentie peintre en suite. — S'adresser chez Mme Girard, rue du Parc 21. 8096-3

Fille. On demande de suite une fille honnête, propre et active, connaissant les travaux d'un ménage. — S'adresser rue de la Serre 90. 8097-3

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes d'argent. 8103-3
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande une apprentie tailleuse qui soit logée et nourrie chez ses parents. — A la même adresse, une ouvrière repasseuse en linge est à placer, pour le premier octobre. — S'adr. rue de la Paix 67, au premier étage. 8041-2

Polisseuse. Une ouvrière polisseuse de boîtes est demandée à l'atelier rue du Parc 3. 8042-2

Aiguilles. Un jeune homme de 16 à 17 ans, travailleur et de bonne conduite, trouverait de l'occupation chez M. L.-F. Sandoz, rue du Parc 1. Rétribution de suite. — à la même adresse, on prendrait des **ouvrières** et une **apprentie**. 8052-2

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes d'argent sachant bien aviver. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8051-2

Apprenties. On demande des apprenties tailleuses, logées et nourries chez leurs parents. — S'adresser chez Mme Monnier, rue de la Promenade 6. 7999-2

Jeune garçon. On demande de suite, dans une Étude de notaire de la localité, un jeune garçon ayant, si possible, fini ses classes et possédant une écriture convenable. 7997-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Visiteur. Un comptoir de la localité demande un bon visiteur-décoteur, connaissant à fond sa partie. Entrée immédiate. Bonnes rétributions. 7998-2
 S'adresser, par lettre, aux initiales **L. H.**, poste restante, Chaux-de-Fonds.

Apprentie. On demande de suite une apprentie tailleuse. — S'adresser chez Mme Jeannot-Duparrot, rue du Pont 11. 7989-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour lui apprendre le serissage. 8000-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille comme apprentie polisseuse de boîtes d'or. — S'adresser rue Léopold Robert n° 37, au deuxième étage. 8001-2

Finisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière finisseuse de boîtes or. — S'adresser rue du Parc 77, au pignon. 8002-2

Ressorts. On demande un rogneur, connaissant deux parties, plus quelques **adoucisseurs**. 8003-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un démonteur naissant/échappement ancre et au courant de l'achèvement, est demandé au comptoir rue Friz Courvoisier 7. Ouvrage lucratif et soigné. 8004-2
 On demande pour entrer de suite un bon ouvrier H-3888-J 8060-4

GRAVEUR DE LETTRES régulier au travail. — S'adresser Atelier **Léopold Méroz**, rue des Maronniers, à **Saint-Imier**.

Polisseuses. On demande une assujettie et une apprentie polisseuse de boîtes d'argent, plus une jeune fille pour s'aider au ménage. 7968-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. Une jolie chambre bien meublée, située au soleil, est à remettre à une ou deux personnes travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 76, au deuxième étage. 8125-3

Chambres. A louer deux belles chambres meublées, au soleil levant, pouvant servir, au besoin, pour bureau. — S'adresser rue de la Cure 5, au premier étage. 8126-3

Chambre. A louer une jolie chambre bien meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Puits 21, au 2me étage. 8133-3

Chambre. Une demoiselle de toute moralité offre à partager sa chambre, pour le 1er Août. — S'adresser rue du Puits 23, au 3me étage, à gauche. 8134-3

Chambre. A louer, à un monsieur travailleur dehors, une belle chambre meublée, exposée au soleil et indépendante. — S'adresser, de 1 à 2 h., rue du Progrès 49, au 1er étage. 8135-3

Logements. A louer, pour fin du mois ou plus tard, un logement de 2 chambres et dépendances, situé au soleil; prix fr. 324. De plus un logement de trois pièces, pour St-Martin. — S'adresser à M. Emile Huguenin, rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 8098-3

Chambre. A louer pour la fin du mois, à proximité de la Gare, une belle et grande chambre meublée ou non à une ou deux personnes de toute moralité. — S'adresser rue du Parc 75, au 1er étage, à droite. 8070-3

Chambre. A remettre, à un ou deux messieurs tranquilles et travaillant dehors, une chambre bien meublée. 8086-3
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. Un jeune homme très honnête demande une chambre à 2 fenêtres, meublée, où il pourrait travailler. — S'adresser rue du Collège 21, au troisième étage, à droite. 8091-3

Chambre. A louer une grande chambre non meublée. — S'adresser rue des Terreaux 29, au 2me étage, 8087-3

Chambre. A louer à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors une belle chambre meublée. — S'adresser rue du Stand 12, au 1er étage. 8101-3

Chambre. On offre à louer de suite une chambre meublée, à deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue de la Balance 4, au 2me étage, à droite. 8006-2

Appartements. A louer, pour St-Martin logements, bien exposés au soleil, ainsi qu'un beau **sous-sol**, pouvant être utilisé comme épicerie, boulangerie, charcuterie ou tout autre commerce. 8053-3
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Magasin. A louer pour le 23 août prochain un magasin de trois chambres, cuisine et dépendances, sur la place de l'Hôtel-de-Ville et rue du Grenier 2. — S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, rue du Grenier 18. 8062-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre indépendante, meublée ou non, bien exposée au soleil. — S'adresser rue du Progrès 4, au premier étage, à droite. 8048-2

Chambre. A louer une chambre meublée, à proximité de la gare et de la Poste. — S'adresser rue de la Serre 47, au premier étage. 8049-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée. — S'adresser chez M. Ruau, Place d'Armes n° 14, au rez-de-chaussée. 8054-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non, à deux fenêtres, située au soleil. — S'adresser rue du Puits 20, au 2me étage. 8055-2

Appartement. On offre à louer, pour le 11 août prochain, un appartement de deux chambres, cuisine et dépendances; eau installée; rue de l'Hôtel-de-Ville 38 A. — S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue du Grenier 18. 7969-1

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une belle chambre meublée et indépendante. — S'adr. rue Daniel Jean-Richard 46, au pignon, entre midi et une heure et le soir dès 7 heures. 8005-2

Chambre. Une chambre à deux lits est à partager avec un monsieur honnête. — S'adresser à l'épicerie, rue de la Demoiselle 13. 8007-2

Chambre. Une belle chambre meublée à 2 fenêtres est à louer à la rue du Grenier, avec pension, si la personne le désire. 8015-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une dame seule demande une personne de moralité pour partager son logement, ou une demoiselle qui pourrait travailler dans la chambre. — S'adresser rue de la Ronde 19, au rez-de-chaussée. 7972-1

Lessiverie. A louer une lessiverie moderne avec installation d'eau, très pratiques. — S'adresser rue des Granges 7, au premier étage. 7973-1

Chambres. On offre à louer de suite deux chambres non meublées, indépendantes, à des personnes de toute moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 132, au 2me étage. 7971-1

Chambre. On offre de suite à partager une chambre à deux lits avec un monsieur tranquille. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au 1er étage, à droite. 7976-1

Chambre. A louer de suite, à un monsieur tranquille, une chambre meublée, indépendante. — S'adresser rue des Granges 7, au 1er étage. 7974-1

Chambre. A remettre de suite ou pour la fin du mois, une chambre meublée ou non. On donnerait la pension si on le désire. — S'adresser rue des Terreaux 14, au rez-de-chaussée, à droite. 7977-1

Logements. A louer deux beaux logements de cinq pièces avec corridor fermé, dont l'un avec une chambre à 3 fenêtres, rue du Doubs 67. — S'adresser rue du Progrès 51, au 2me étage. 7570-1

Chambres. A louer deux belles chambres meublées ou non, exposées au soleil et dans une maison moderne. 7748-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un monsieur de toute moralité demande à louer de suite une chambre meublée ou non, située sur la place DuBois. — S'adresser chez M. François Huguenin, rue du Puits 23. 8118-3

Un jeune ménage d'ordre demande à louer un appartement de 2 à 3 pièces, situé si possible dans le quartier de l'Ouest. — S'adr. rue de la Paix 61, au 2me étage, à gauche. 8083-3

On demande à acheter une fournaise en tôle à four pour tremper les fraises et autres pièces. — S'adresser sous **J. S. 144**, Poste restante, **St-Aubin**. 7752-1

Bicyclette. On offre à vendre, pour cause de départ, une bicyclette presque neuve, à un prix très raisonnable. 8129-3

A vendre à bas prix, un bois de lit en noyer, avec paillasses à ressorts, un lavabo, un tonneau à eau, un magnifique établi couvert en zing, pour polisseuse. — S'adresser rue de la Serre n° 25, au troisième étage. 8128-3

A vendre à prix modique plusieurs tableaux. — S'adresser chez M. Raidt, rue de l'Industrie 23, au 2me étage. 8148-3

A vendre tous les outils pour faire les creusures. — S'adresser rue Neuve 6, au 3me étage, à gauche. 8149-3

A vendre faute d

Commune de la CHAUX-DE-FONDS

DÉPÔT DE PLAN

Le plan d'agrandissement de la II^e section, côté du Nord, adopté par le Conseil Général dans sa séance du 23 courant, est déposé au Bureau des Travaux Publics, au Juvantuti, jusqu'au 6 août inclusivement.

Les oppositions devront être adressées dans le même délai à l'autorité communale.

La Chaux-de-Fonds, le 24 juillet 1891. 8036-2 **Conseil communal.**

Brasserie Knutti

45, rue de la Serre 45.

Mardi 28 Juillet 1891, dès 8 h. du soir,

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

la Troupe Ansaldo

DÉBUTS

Mlle **Franceyas**, du Pavillon de l'Horloge. 8105-1
M. **Dona-Coz**, des Concerts de Paris, Bruxelles, etc.
Mlle **D'Orange**, du Casino de Lyon.

Grande Brasserie BARBEN

23, rue du Collège 23. 8108-1

Ce soir

Mardi 28 Juillet 1891 à 8 heures,

CONCERT

donné par

LA TROUPE VEVEYSANNE

Société de Gymnastique d'Hommes Chaux-de-Fonds

Fête du VI^e Anniversaire helvétique

Tous les sociétaires doivent se rencontrer samedi 1^{er} août 1891, à 8 1/2 heures du soir, au café Streiff, pour accompagner en costume la bannière au cortège.

Nous comptons sur une très forte participation. 8106-8 **Le Comité.**

Pour tous renseignements, s'adresser au président ou à la Halle jeudi soir.

Société de chant L'ORPHEON

Tous les membres honoraires et passifs, ainsi que les amis de la Société, qui désirent accompagner L'ORPHEON au

CONCOURS de BEAUNE

les 14, 15, 16 et 17 août,

sont invités à se faire inscrire, avant le 31 juillet courant, auprès de M. E. Mailard, président, rue du Puits 3, qui donnera tous les renseignements nécessaires.

ITINÉRAIRE:

Besançon, Dôle, Dijon, Beaune. 7991-2 **Le Comité.**

Les Confiseurs et Pâtisseries

de la localité annoncent à leurs clients et au public en général, que leurs magasins seront fermés le **dimanche 2 Août**, depuis 1 h. après midi.

En conséquence ils prient leurs clients de bien vouloir leur adresser les commandes les jours précédents, afin qu'ils puissent les exécuter à temps.

A partir du 1^{er} Août, les dits magasins seront fermés tous les soirs à **9 heures** sauf le samedi. 8109-5

A l'occasion de la Fête du 1^{er} août, à vendre chez M. **PAUL KETTERER**, rue du Collège 8, des

HAMPES de DRAPEAUX

de toutes dimensions et à des prix très avantageux. 8107-3

AVIS AU PUBLIC

Une assemblée d'épiciers, réunie le 24 juillet au Café de la Croix d'Or, a pris la décision de fermer les magasins le samedi 1^{er} août, dès 6 heures du soir au lundi matin.

Les collègues qui n'ont pu être convoqués à la réunion précitée sont priés de prendre bonne note de la chose et d'avertir leurs clients. 8043-2 **Le Comité d'Initiative.**

Pour

MM. Les propriétaires et entrepreneurs

Etablissement de métrés de bâtiments avec plans et profils à l'appui après la construction, au cas de modifications survenues aux plans primitifs. Travail correct et fidèle. — Pour renseignements, s'adresser chez M. Cosandier, café Parisien, rue Fritz Courvoisier 40. 7897-2 **E. Vuillermot.**

Bienfonds à vendre

A vendre de gré à gré un domaine situé près les Planchettes, suffisant pour la garde de 6 à 7 vaches.

Cette propriété comprend outre un bâtiment en bon état et des terrains en nature de pré, un grand pâturage et une forêt en plein rapport.

Conditions avantageuses. S'adresser, pour tous renseignements, au notaire H. Lehmann, rue Léopold Robert 24, à la Chaux-de-Fonds. 7766-3

SALONS

MEUBLES & TISSUS

12, rue Jaquet-Droz 12, la Chaux-de-Fonds.

Ameublement complet

noyer poli, depuis 440 fr.

comprenant : Un bois de lit (noyer poli) Renaissance, 2 places. — Un sommier soigné. — Un trois-coins. — Un matelas crin noir et laine. — Un duvet édredon. — Un traversin et deux oreillers plumes. — Une table ronde noyer poli (diamètre 1 mèt.). — Six chaises Louis XV. — Une glace deux coins ronds. — Une commode noyer poli 4 tiroirs. 7664-16

Travail soigné et de confiance.

STORES, — GRANDS RIDEAUX, — TENTURES, — DÉCORS

— Réparations à domicile sur demande. —

TROUSSEAUX, ROBES, HABILLEMENTS SUR MESURES, RIDEAUX BLANCS, RIDEAUX

Bannières peintes ou brodées pour Sociétés, dep. 150 fr.

MEUBLES fantaisie.



MELROSE. RÉGÉNÉRATEUR

favori des

CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques. — Chez les Coiffeurs, et Paris. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris (ci-devant 92 Bd. Sébastopol).

Se trouve à la Chaux-de-Fonds, chez MM. **Gygi**, rue Léopold Robert 22 ; **Lesqueux**, rue Neuve 16, et **B. Weill**, rue Neuve 10. 7960-2

Nouveauté !

GRANDES PHOTOGRAPHIES

couleurs

depuis 1 fr. 25 à 50 fr.

HUTMACHER - SCHALCH

9, Rue Neuve 9.

VOIR L'EXPOSITION

Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds.

VUES DIVERSES



AVIS IMPORTANT

Magasin E. Gauthier

3, RUE DE LA BALANCE 3.

Pendant les réparations, l'entrée du magasin sera par l'allée. 8113-3

Mise en vente de **500**

DRAPEAUX FÉDÉRAUX

à **1 fr. 45** 8074-3

Articles d'illumination et Bongies

G^d Bazar Parisien

LAUSANNE même maison Bazar Economique

Léopold Robert 46 CHAUX-DE-FONDS

Baromètres

métalliques et au mercure ; **boussoles, thermomètres, éprouvettes** pour vins, sirops, lait ; **aéromètres** Gay Lussac. Grand choix

Magasin d'Objets d'art et d'industrie. rue de la Balance 10. 8845-4

Enchères publiques

Il sera vendu sous le Couvert communal mercredi 29 juillet 1891, **300 litres Vermouth** et **500 litres Vin blanc** en différents fûts. 8080-1

A vendre

quelques **DRAPEAUX** de toutes couleurs à des prix dérisoires de bon marché. — S'adresser **Aux Grands Magasins du Louvre**, 3 et 4, rue de la Ronde 3 et 4. 7916-1

ATTENTION

L'échappement ancre soigné, perfectionné se fait toujours chez M. **Virgile Lesqueux**, à **Rochefort**. Spécialité genre anglais, avec ou sans châtton. Glasshutte et autres. — A la même adresse, on demande l'adresse d'un **sertisseur** d'échappements pour châttons. 7917-11

VENTE AU DÉTAIL de 7449-44

Montres garanties

en or, argent et métal. Prix avantageux. — Beau choix.

GUSTAVE PERRENOUD

rue Jaquet-Droz 45 (maison Neukomm) la Chaux-de-Fonds.

Horaire du Jura-Neuchâtelois

SERVICE D'HIVER

Ce projet d'horaire est affiché dans la Salle du régulateur, au premier étage de l'Hôtel-de-Ville, et à l'Hôtel des Postes, dans le corridor du rez-de-chaussée, au pied de l'escalier qui conduit aux bureaux. Le public est invité à examiner ce projet et de nous faire part sans retard des observations auxquelles il pourrait donner lieu. 8031 2 **Conseil communal.**

Enchères de mobilier

Mercredi 29 juillet 1891, dès les 10 heures du matin, on vendra aux enchères publiques, sous le Couvert communal : Un lit complet, deux bois de lit avec paillassa à ressorts, deux canapés, une table ronde, une table à jeux, un petit lavabo, un secrétaire, un bureau à trois corps, une table de nuit, une chaise de malade et différents autres articles. 7965-1

BUREAU F. RUEGGER

Gérances

Encaissements — Renseignements Successions — Procurations Conventions — Naturalisations Représentations — Vente de propriétés Traductions — Assurances

UNE DAME

disposant d'un petit capital désire reprendre la suite d'un **commerce**. Cas échéant, elle serait disposée de s'associer avec une autre dame pour suivre un commerce ou en établir un. 8075-5

A LOUER

pour le 11 novembre 1891, rue du Parc 70, **trois chambres et deux cabinets.** 7913-8

A LOUER

pour le 11 novembre 1891, près de la place du Marché, un beau **LOGEMENT** de 4 chambres. 7914-8

A LOUER

pour le 23 avril 1892 un beau **logement** de 4 chambres, au premier étage, vis-à-vis de la Poste. 7666 4

A LOUER

pour Saint-Martin 1891 un **LOGEMENT** de 3 chambres, situé vis-à-vis de la Fleur-de-Lis. Prix : 600 francs. 7667-4

PLUSIEURS MAISONS

à vendre, situées dans tous les quartiers du village. 7450-2

Rue Léopold Robert

N° 16

EPICERIE.

A vendre un fonds d'épicerie et mobilier de magasin et cave. — Prix avantageux. Bonne occasion pour commençants. — S'adresser chez M. G. Verpillot Zbinden, rue Jaquet Droz 56. 7896-1

Appartement.

A remettre un grand appartement de 6 pièces avec dépendances, au centre du village, pour le mois de Juillet ou pour la St-Martin 1892. Eau et gaz installé. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7970-5

BOUCHERIE SOCIALE

ABATTAGE
du 19 Juillet au 25 Juillet 1891

10 Bœufs.
10 Veaux.
7 Porcs.
5 Moutons. 9442-5

SOCIÉTÉ des Maîtres bouchers

Abattage du 19 Juillet au 25 Juillet

30 Bœufs 3696-10
45 Porcs
48 Veaux
21 Moutons

ÉTAT DES BESTIAUX

abattus dans les Abattoirs publics du 19 Juillet au 25 Juillet 1891.

40 bœufs, 66 porcs, 75 veaux, 26 moutons.

Mme Léonie Tripet, 1 vache.
M. Fritz Grossen, 2 vaches.

VIANDE DU DEHORS
transportée aux abattoirs pour y être visitée et qui a été estampillée, du 19 Juillet au 25 Juillet 1891.

Mme veuve Wegmüller, 2 moutons, 7 poumons de veaux.
M. A. Fuhrmann, 4 veaux.
M. Fritz Graff, 1 génisse, vendue à M. Adolphe Tripet.

La Chaux-de-Fonds, le 27 Juillet 1891.
Dicastère de la Police locale.

SÉJOUR D'ÉTÉ

Mme Costa, à **Provence** recevrait de suite quelques **pensionnaires**. Air pur, vue magnifique, bois à proximité. Altitude 780 mètres. Courses postales deux fois par jour sur St-Aubin et sur Concise. Prix modérés. 8111-5

S'adresser au magasin de mercerie Perrenoud-Guerber, rue Léopold Robert 26.

LE BUREAU DE CONTROLE

sera fermé 8076-2
Samedi 1^{er} Août 1891.

Domaine à louer

A remettre pour St-Georges 1892 à un fermier ou pour distraire un domaine situé à 20 minutes du village

S'adresser rue Léopold Robert 40, au 1^{er} étage. 8110-6

ON DEMANDE

un bon **contre-maître** capable de diriger la fabrication des échappements à ancre. Quelques bons **repasseurs** de pièces compliquées, notamment de répétitions. Deux bons **mécaniciens** connaissant l'outillage de l'horlogerie.

Adresser les offres par écrit à M. A. Vincent Blanc, rue de la Filature à **Carrouge**. (H-5899-X) 8112-3

DÉPÔT de la MÉDAILLE OFFICIELLE

DU

VI^e Centenaire de la Confédération

chez M. A. **MICHAUD**, rue Léopold Robert 14. 8012-3

Prix de l'exemplaire en bronze, 8 francs ; contre remboursement, 8 fr. 20.

UN JEUNE HOMME

de 17 ans, ayant acquis quelques connaissances de la montre à l'École d'horlogerie, cherche à être placé chez un **BON PATRON HORLOGER** remonteur ou rhabilleur pour faire un apprentissage très sérieux. 7959-4

Déposer les adresses, sous chiffres J. B. S. 7959, au bureau de l'IMPARTIAL.

Avis

Tous les élèves des classes industrielles, 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} primaires, sont invités à se rendre à partir de **MARDI 28 juillet** courant, aux répétitions du cheur qui sera exécuté pour les fêtes des 1^{er} et 2 août, et qui auront lieu au Temple français tous les matins à 8 heures. 8066-2

Finissages

On demande à acheter de bons finissages 16 lig., à clef, Paris. 8026-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.